



**42, rue des Prés Gris
BRIARE
(Loiret)**

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Présenté et débattu en Conseil communautaire le 23 février 2021

La loi NOTRe prévoit la présentation par l'exécutif d'un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette.

Dans les EPCI de plus de 10 000 habitants comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus, le rapport doit comporter aussi les informations relatives aux effectifs et aux dépenses de personnels.

Ce rapport fait l'objet d'un débat au sein de l'assemblée délibérante, permettant de discuter les orientations budgétaires, d'être informé sur la situation budgétaire de la collectivité et de s'exprimer sur la stratégie financière.

(Décret n° 2016-841 du 24 juin 2016.)

Le présent rapport est transmis aux Maires des communes membres et mis à la disposition du public au siège de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye dans les 15 jours suivant la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Objectifs du DOB

- Discuter des orientations budgétaires de la collectivité
- Informer sur la situation financière

DONNEES GENERALES

Sources : Cabinet Ecoterritorial, Caisse d'Épargne, Banque Postale

CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE POUR 2021

Croissance économique :

Baisse historique du PIB monde : -4,5 % en 2020

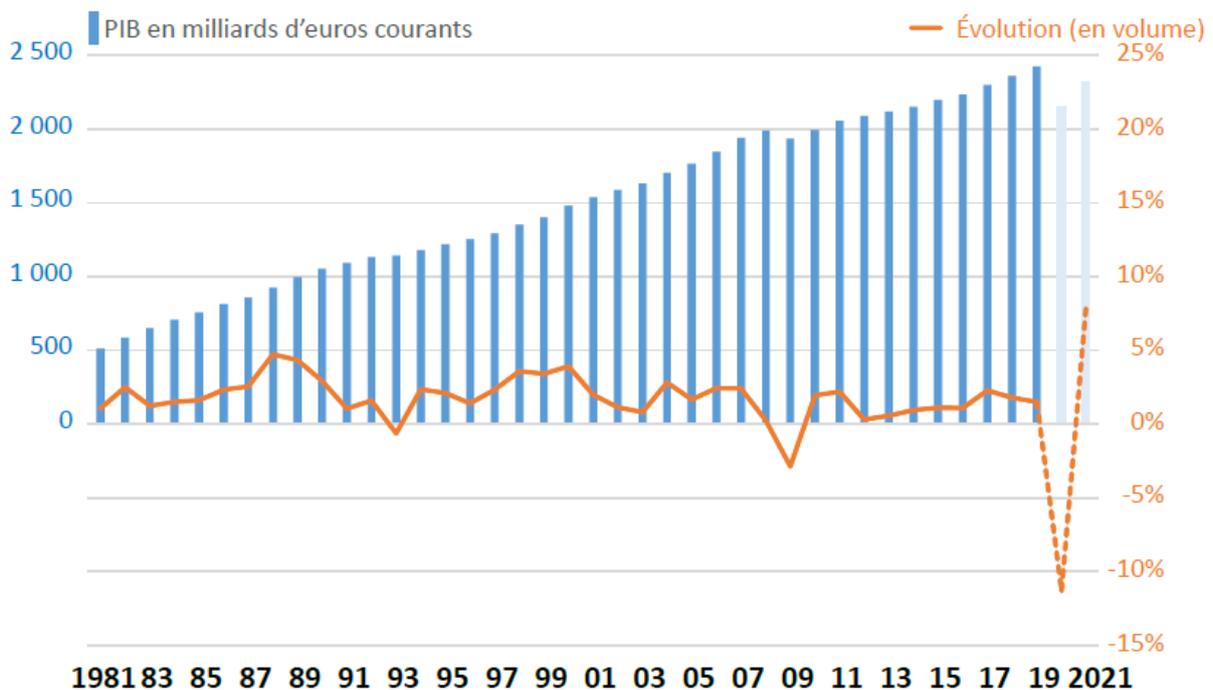
Zone euro : -7,9 %

Accélération de l'endettement public et privé.

La France n'est pas le plus mauvais élève mais la crise sanitaire a touché plus particulièrement trois secteurs : l'industrie aéronautique et automobile, le tourisme et les services hôtellerie/commerce/restauration.

Croissance économique : l'impact de la crise sanitaire mais pas seulement

Évolution de la croissance française



Sources : Insee (Comptes nationaux Base 2014)

puis prévisions du rapport n° 3531 de l'Assemblée Nationale associé au PLFR 4 2020

Inflation :

Inflation limitée à +0,2 % du fait des prix bas des matières premières comme le pétrole.
Prévision à +0,6 % en 2021.

Taux d'intérêts

Les taux d'intérêt restent au plus bas, cette tendance semble se poursuivre.

LOI DE FINANCES 2021

La loi de finances pour 2021 est parue au JORF du 30 décembre 2020. Elle contient un certain nombre de dispositions applicables aux collectivités territoriales :

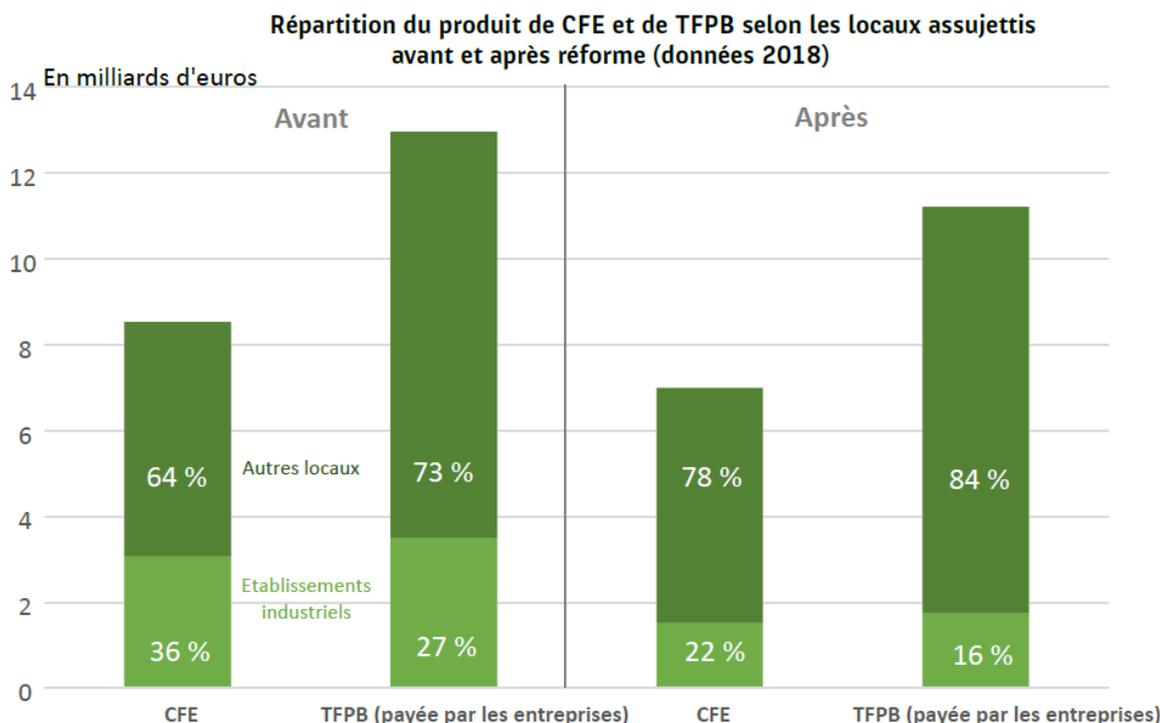
- Entrée en vigueur progressive de l'automatisation du FCTVA
- Décalage d'un an de l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) : fusion des comptes administratifs et des comptes de gestion
- Poursuite de la montée en charge de la péréquation « verticale » (DSU/DSR) par rapport à la péréquation « horizontale » (FPIC)

Qu'en est-il de la compensation de la TH ?

- Est compensée la suppression de la TH sur les résidences principales (qui sera complète pour l'ensemble des ménages en 2023)
- Entre 2020 et 2022 le taux de TH est gelé pour les communes et EPCI (au niveau taux de TH voté en 2019)
- En 2023 les communes et EPCI retrouvent leur pouvoir de fixer leur taux de TH mais ce dernier ne portera plus que les seules bases des résidences secondaires (toujours assujetties à la TH) et éventuellement sur les logements vacants (si TH votée sur les logements vacants)
- En 2021 : les communes perçoivent la part de TFPB des départements (cf Taux de TFPB 2021 commune = Taux TFPB commune 2021 + Taux TFPB 2020 du Département) avec application d'un coefficient correcteur de neutralisation sur le produit de TFPB issu du département
- Les EPCI perdent leur produit de THRP et sont compensés par un reversement égal de TVA de l'Etat
- Les Départements sont compensés du transfert de leur TFPB aux communes par le versement par l'Etat d'une fraction de TVA

Mesures en faveur des entreprises

Division par deux de la valeur locative des établissements industriels



Taxe de séjour

La délibération sera adoptée avant le 1er juillet pour une application en 2022 ;

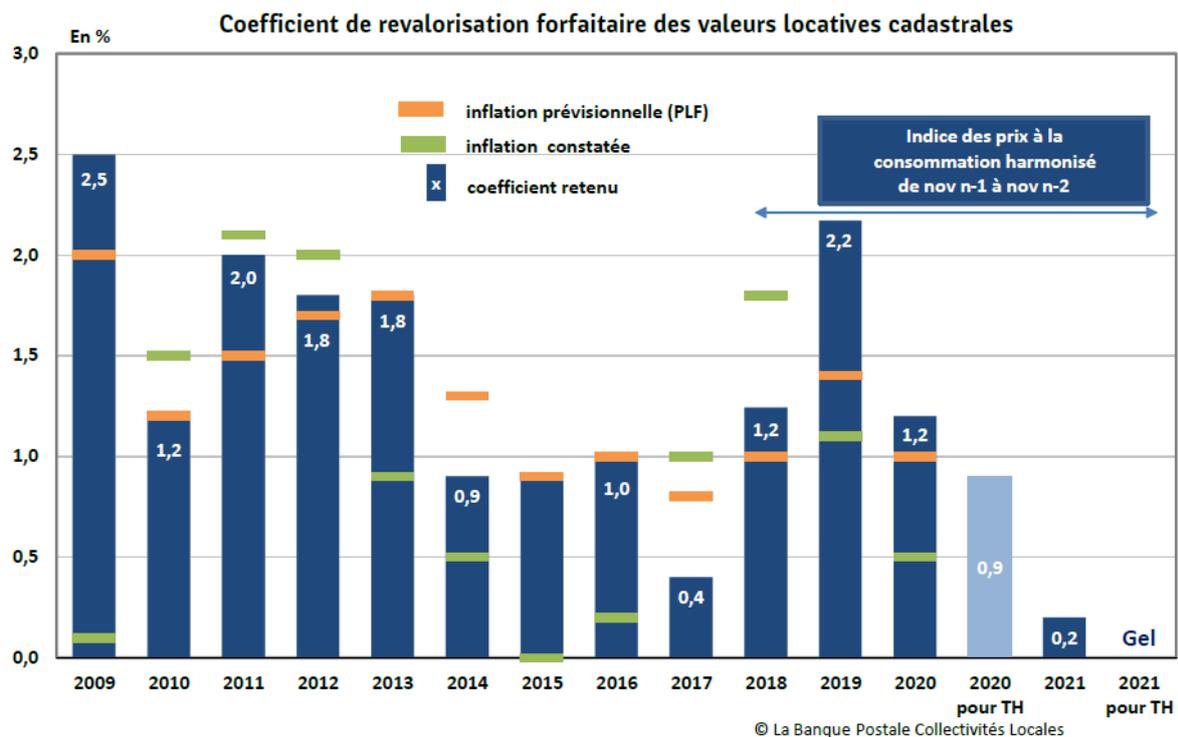
La clause de sauvegarde instituée par la 3ème loi de finances rectificative pour 2020 est prorogée en 2021 ;

Le plafond du tarif de la taxe proportionnelle n'est plus légalement limité à 2,30 € (hors taxes additionnelles) mais au tarif le plus élevé délibéré par la collectivité territoriale avant le 1er octobre 2020 ;

Le plafond de l'abattement forfaitaire passera en 2022 de 50% à 80% dans les territoires qui auront délibéré en ce sens avant le 1er juillet 2021.

Chiffres clés

Revalorisation des valeurs locatives



En 2021, les valeurs locatives sont réévaluées de seulement +0.2% sauf pour les bases de la TH qui elles sont gelées en 2021, de même que le taux de TH gelé entre 2020 et 2022 inclus et qui ne s'applique plus que sur les résidences secondaires et logements vacants (et résidences principales pour les 20% ménages restants jusqu'en 2022).

RAPPEL DES COMPETENCES ET MODALITES D'EXERCICE

	Date de prise effective	Modalité de financement	Acte administratif / budgétaire
Compétences obligatoires			
Aménagement de l'espace (PLUI, etc.)	1 ^{er} janvier 2017	Budget principal	Adoption du PLUI en 2019 Gestion d'un service instructeur
Développement économique	1 ^{er} janvier 2017	Budget principal pour les aides aux entreprises, Budget annexe pour l'office de tourisme Budgets annexes pour les ZAE (terrains viabilisés)	<u>ZAE</u> : transfert de 5 zones d'activités à la communauté de communes (Beaulieu : les Ouches, Briare : Vaugereau et le Moulin à Vent, Bonny : la Champagne, Châtillon : Champoux) Tourisme : création d'une régie à seule autonomie financière (01/07/2018)
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)	1 ^{er} janvier 2018	Budget principal Taxe GEMAPI instaurée à partir de 2021	Taxe instaurée à partir de 2021 Etudes en cours
Gens du voyage	1 ^{er} janvier 2017	Budget principal	Gestion d'une aire d'accueil (Briare)
Ordures ménagères	1 ^{er} janvier 2017	Budget principal	Compétence déléguée au SMICTOM du Giennois
Compétences optionnelles			
Environnement	1 ^{er} janvier 2017	Budget principal	Aide à l'acquisition de VAE (2020)
Logement et cadre de vie (OPAH, etc.)	1 ^{er} janvier 2017	Budget principal	OPAH terminée le 31 mars 2020 Cœurs de villages
Voirie	1 ^{er} janvier 2017	Transfert de charges des communes avec modification de l'attribution de compensation	Délibération sur la définition de la voirie d'intérêt communautaire, passage en CLECT (17/09/18)
Equipements sportifs	1 ^{er} janvier 2017	Budget principal	Gymnase communautaire (Châtillon), salle de sport (Autry), centre aquatique (Briare)
Action sociale	1 ^{er} janvier 2017	Budget principal	Participation au financement de la Mission Locale Gestion d'un centre médico-social (Châtillon) Pôle de santé (Châtillon) Mise à disposition d'un local aux Restos du Cœur (Châtillon)
Petite enfance (dans action sociale)	1 ^{er} janvier 2019	Transfert de charges des communes avec modification de l'attribution de compensation	Passage en CLECT (17/09/2018) Gestion de deux multi accueil, un RAM et un LAEP Création d'un réseau de parentalité
Enfance-Jeunesse, seniors, publics fragilisés, santé (dans action sociale)	1 ^{er} septembre 2017	Budget principal, budget annexe résidence autonomie	Gestion d'une résidence autonomie (Briare) Soutien aux collégiens Transports (piscine) Transports (écoles) Transports (marchés)

Assainissement collectif	1 ^{er} janvier 2018	Transfert des budgets annexes des communes	2 budgets annexes : régie et concession – 15 communes
Assainissement non collectif (SPANC)	1 ^{er} janvier 2017	Budget annexe SPANC	Toutes les communes
Pluvial	Compétence restituée aux communes (1 ^{er} janvier 2019)		
MSP (maisons de services au public)	1 ^{er} janvier 2018		Création de l'ESP itinérant en 2020
Compétences supplémentaires			
Culture (PACT, etc.)	1 ^{er} janvier 2017	Budget principal	
Transports	1 ^{er} janvier 2017	Budget principal	Harmonisation de la compétence en 2019
Fourrière animale	1 ^{er} janvier 2018	Budget principal (financement du syndicat départemental)	CLECT du 18/06/2018
Aménagement numérique du territoire	1 ^{er} janvier 2019	Budget principal	Adhésion au GIP RECIA et à Loiret numérique

Facteurs d'évolution en 2021 :

Nouveautés dans le budget 2021 :

- ↳ Mise en place de la taxe GEMAPI
- ↳ Possibilité d'étaler les charges liées à la Covid-19

Possibles évolutions statutaires...

- ↳ la compétence sur la **mobilité** suite à la loi d'orientation des mobilités (LOM) : un vote avant le 31 mars 2021
- ↳ la compétence (même partielle) sur la **jeunesse**
- ↳ le schéma directeur **eau potable** en vue de préparer le transfert de cette compétence à la communauté de communes en 2026
- ↳ la montée en puissance de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (**GEMAPI**)
- ↳ l'implication de la communauté de communes dans le programme des **Petites Villes de Demain** avec la ville de Briare

...ou facteurs extérieurs :

- ↳ le plan de relance, le prochain contrat régional de solidarité territoriale (Pays Giennois), le contrat de relance et de transition écologique (CRTE)...

RATIOS D'ANALYSE FINANCIERE

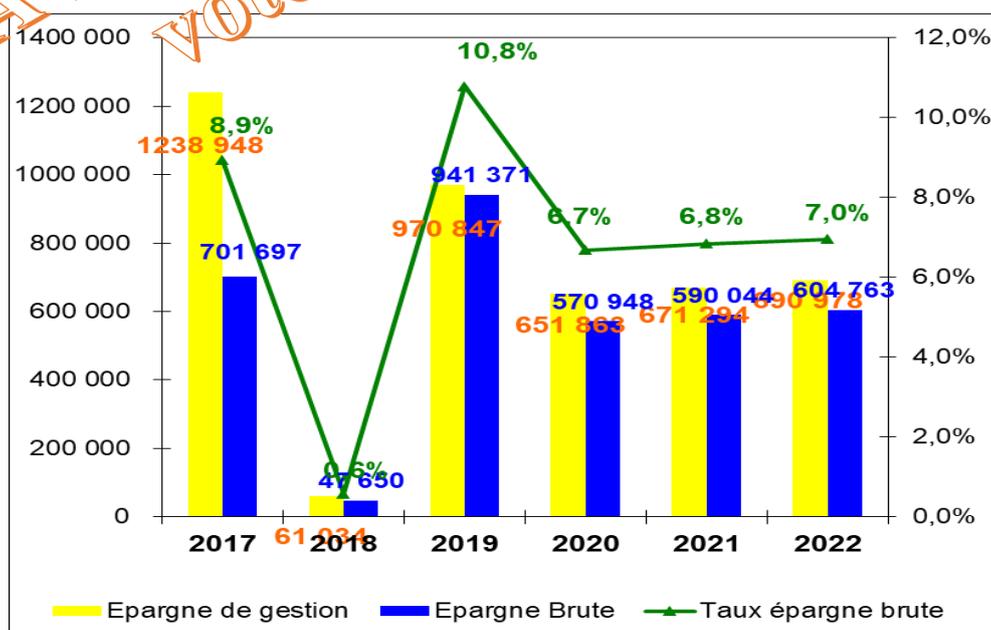
Evolution de l'épargne brute

Épargne de gestion : elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie et hors charges d'intérêts. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

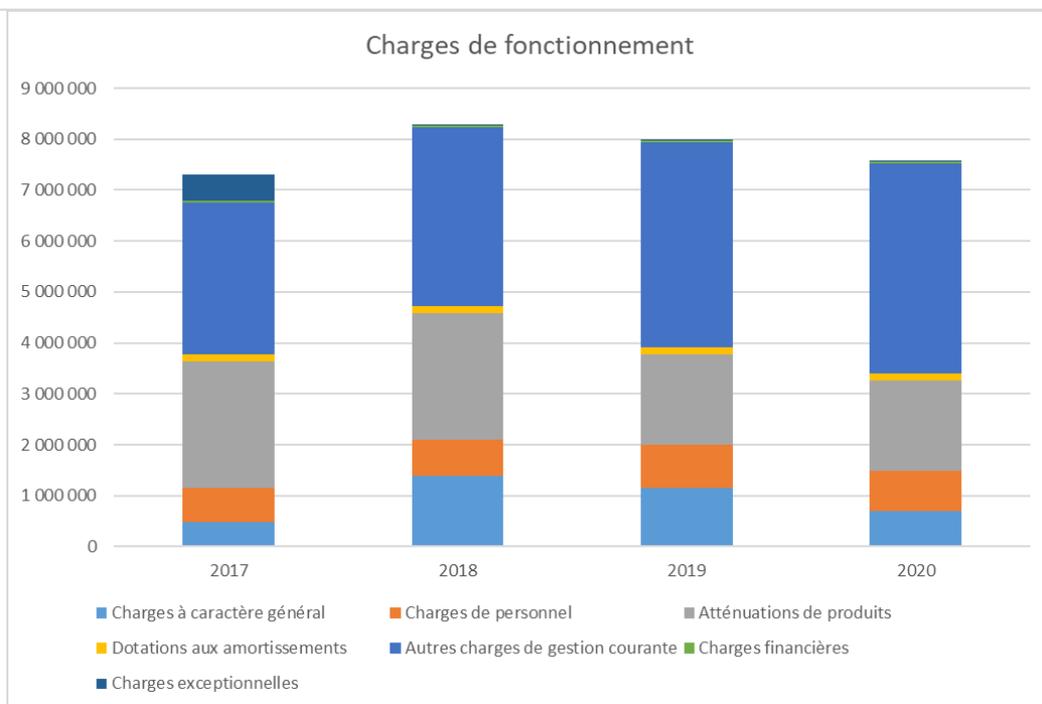
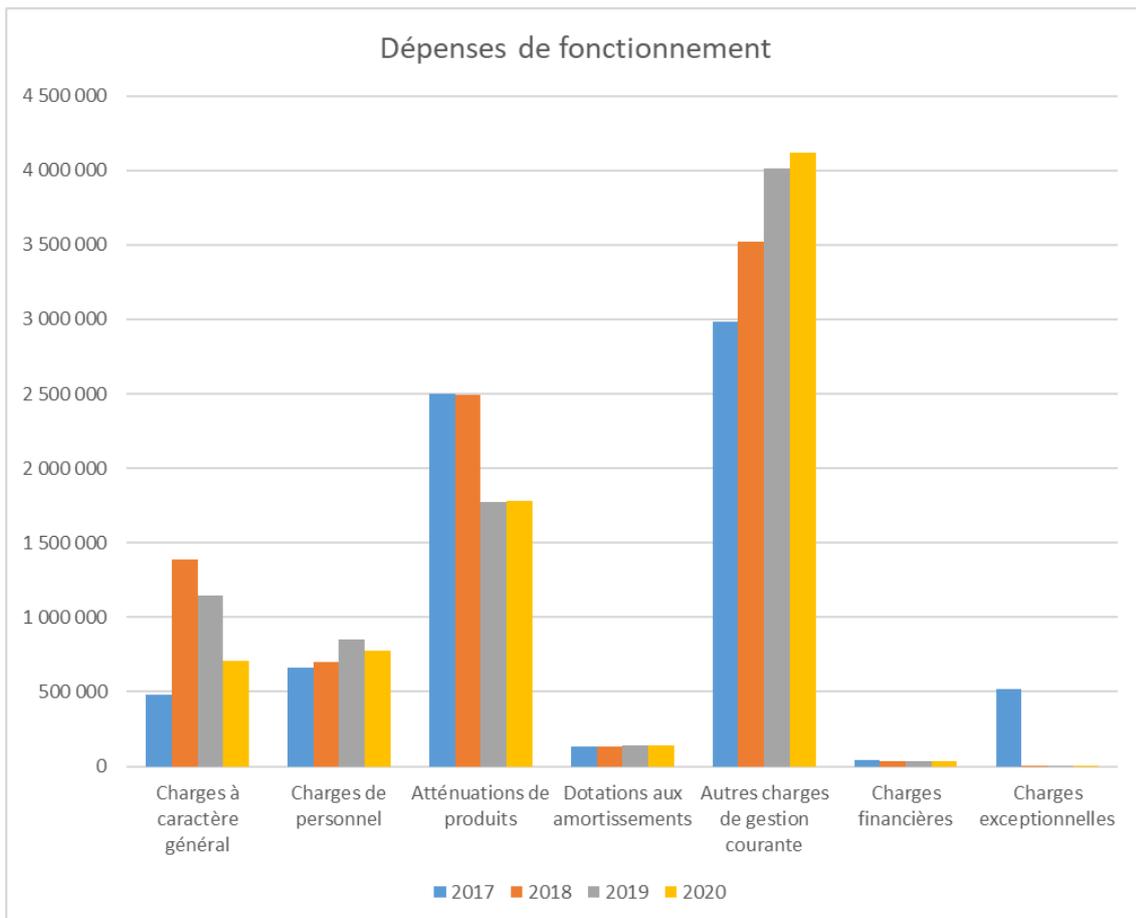
Épargne brute : elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie i.e. épargne de gestion – charges d'intérêts. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Source : d'après ECOTERRITORIAL Prospective 2018-2022 réactualisée

SIG / indicateur	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
Produits de gestion	7 859	8 164	8 727	6 541	6 621	8 701	7 977
Charges de gestion	6 620	8 103	7 756	7 891	7 949	8 010	7 205
Epargne de gestion	1 239	61	971	652	671	691	772
Epargne brute	702	48	1 111	571	590	605	574
Taux d'épargne brute	8,9%	0,6%	10,8%	6,7%	6,8%	6,9%	7,3%
Annuités dette	218	238	230	318	394	423	296
Epargne nette	528	143	749	253	286	277	340
DEP INV hors dette	796	1 303	1 127	3 056	1 668	438	1 291
FDR montant	223	755	640	2 249	2 675	3 041	1 789
FDR en jours dépenses	50	9	66	73	98	125	73
Dette en capital	2 045	1 855	2 062	3 674	3 670	3 842	2 450
Capacité désendettement	2,2 ans	38,9 ans	2,2 ans	6,4 ans	6,2 ans	6,4 ans	9
Dépense/mab	106 €	96 €	107 €	191 €	191 €	200 €	127



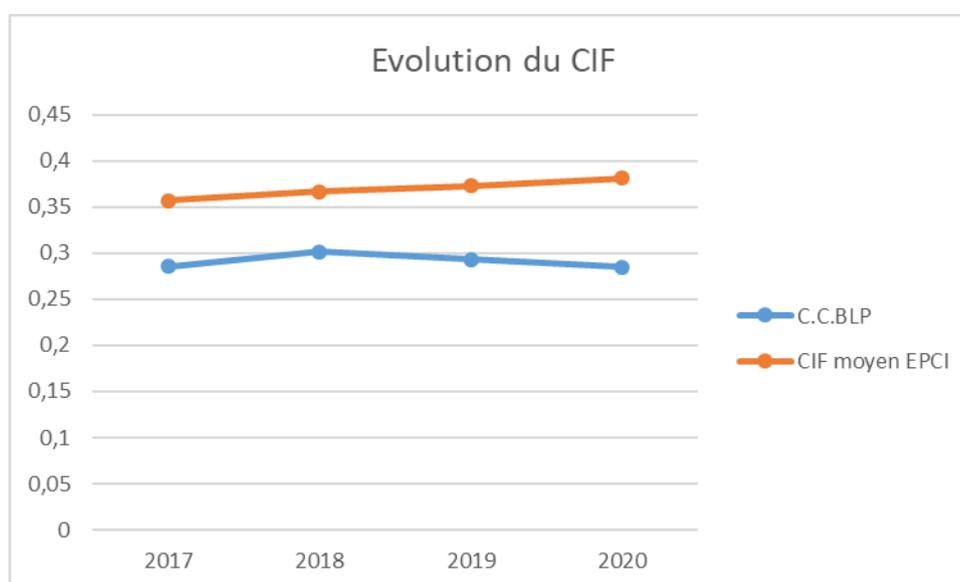
EVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



Evolution du coefficient d'intégration fiscale

CIF : on mesure l'« intégration fiscale » d'un groupement en faisant le rapport entre la fiscalité directe levée par le groupement et le total de la fiscalité levée par l'ensemble « communes + groupement ». Plus le rapport est élevé, plus l'intégration fiscale est forte. Ce coefficient d'intégration fiscale, CIF, **sert au calcul de la DGF** en début d'année n et versée au cours de l'année n : il repose donc sur les données de l'année n-1, puisque les données de l'année n ne peuvent être encore connues.

CIF	2017	2018	2019	2020
C.C.BLP	0,285199	0,30172	0,293311	0,284921
CIF moyen EPCI	0,356669	0,366753	0,372909	0,3810299



L'évolution du CIF de notre communauté de communes n'est pas favorable car il est en diminution.

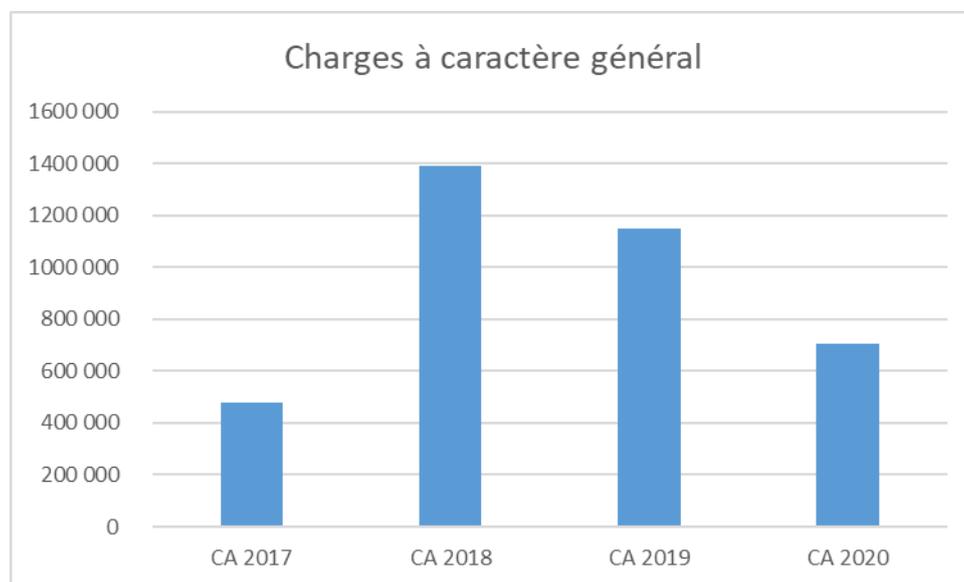
Le présent rapport est établi avant l'adoption des comptes administratifs 2020 donc il s'agit de chiffres provisoires.

EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 – Charges à caractère général

Ce chapitre enregistre toutes les dépenses liées au fonctionnement des services : fluides, abonnements, fournitures, contrats de maintenance, contrats d'entretien, assurances, frais d'études, etc.



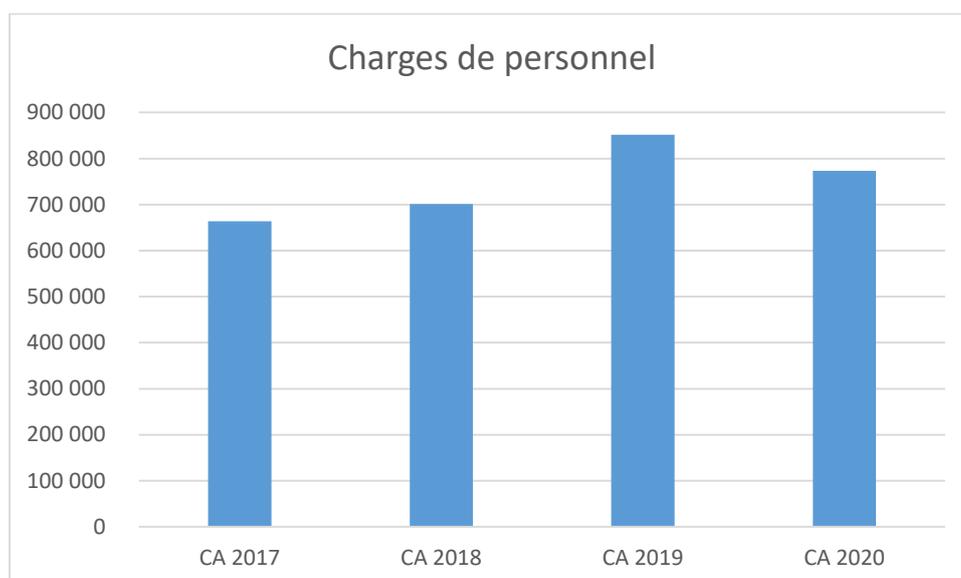
Ce chapitre intègre notamment :

- Les dépenses d'entretien, de fluides, de fournitures courantes, de maintenance...
- L'entretien des bâtiments, du matériel...
- Les honoraires, frais divers, études...
- Le programme d'entretien de la **voirie communautaire** (depuis 2020 une enveloppe est affectée en investissement)
- **L'étude assainissement** (schéma directeur et étude de gouvernance)
- Les études liées à la compétence **GEMAPI** : Le contrat territorial des milieux aquatiques, le programme d'actions de prévention des inondations.

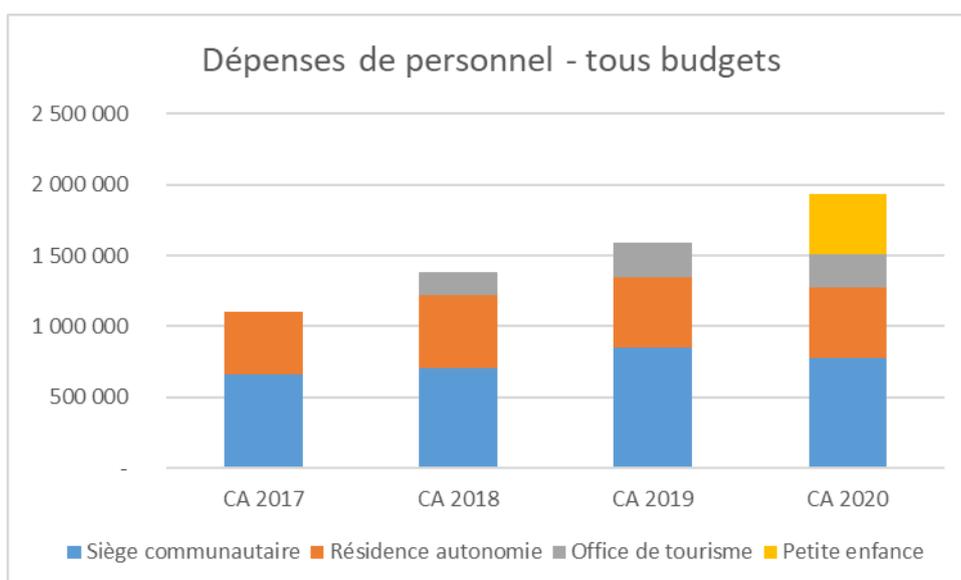
A prévoir pour 2021 :

- Transports : moins de frais pendant la fermeture de la piscine
- Schéma directeur eau potable
- Suivi-animation de l'OPAH : ½ année en cas de nouvelle opération à partir de juillet

Chapitre 012 – Charges de personnel



Budget principal



Ensemble des effectifs de la communauté de communes

A noter que :

- le personnel de l'Office de tourisme était pour partie dans les effectifs de la communauté de communes à partir de 2017 (l'autre partie étant du personnel de droit privé),
- le personnel de la petite enfance était dans les effectifs de la communauté de communes à partir de 2019 (avec création du budget annexe en 2020),
- l'office de tourisme et la petite enfance ont fait l'objet de transferts de charges avec les communes qui détenaient ces compétences (respectivement en 2017 et 2019),
- l'augmentation des effectifs de la petite enfance correspond à la transformation des halte-garderies en multi accueils ouverts 5j/5.

Faits marquants durant l'année 2020 :

- Ouverture du budget annexe Petite enfance au 1^{er} janvier 2020, le transfert effectif des agents ayant eu lieu en juin 2020 du fait de difficultés d'immatriculation à l'INSEE ;
- Des remboursements de charges liés aux personnels qui ont été placés en arrêt de travail ou en autorisation d'absence durant la crise sanitaire.

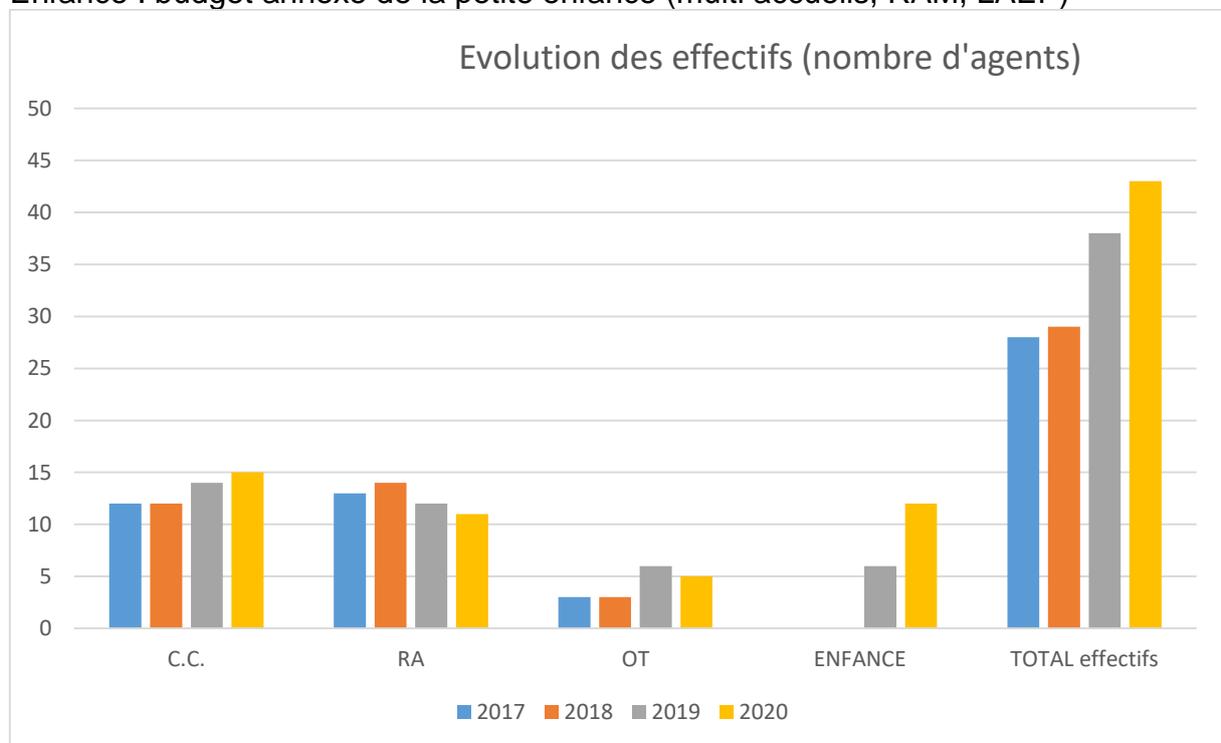
Evolution des effectifs de la communauté de communes :

C.C. : budget principal de la communauté de communes

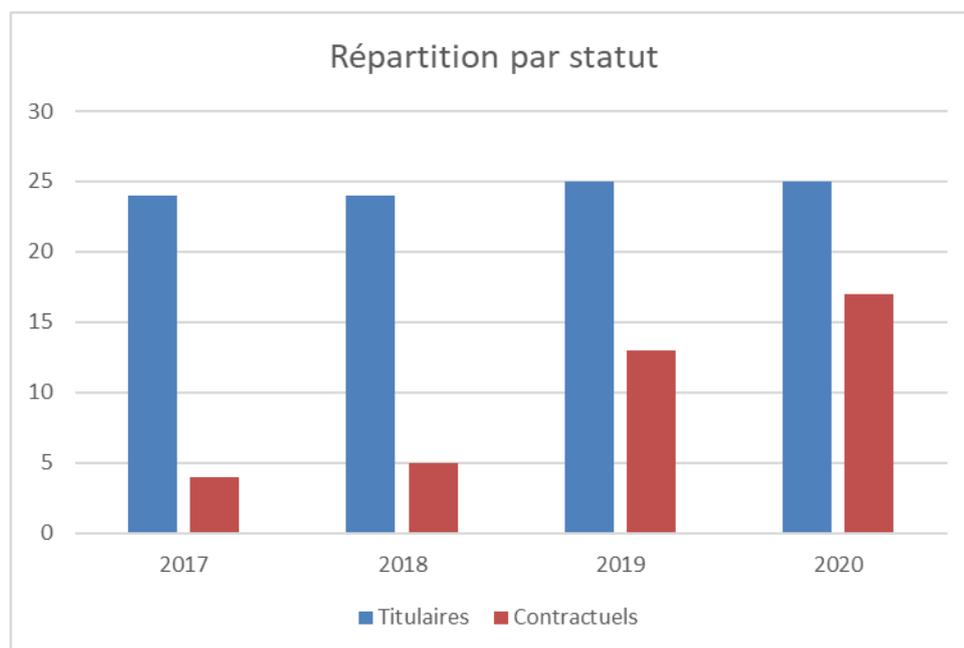
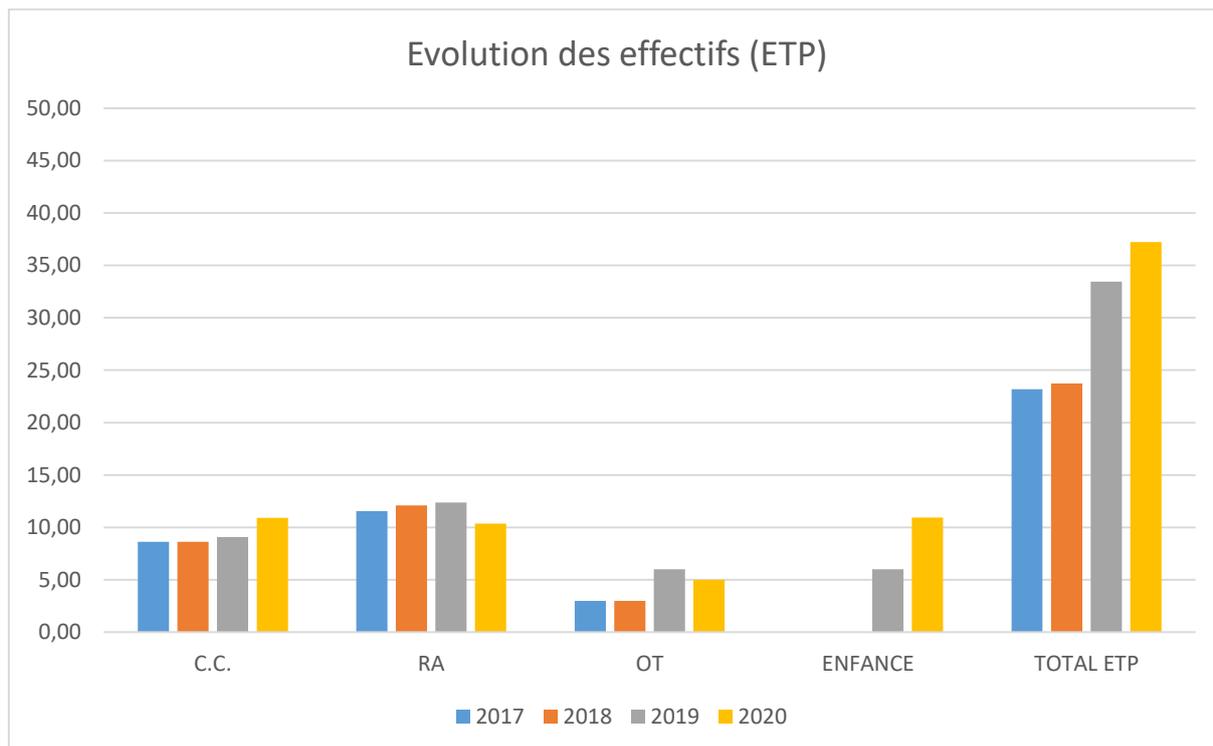
RA : budget annexe de la résidence autonomie

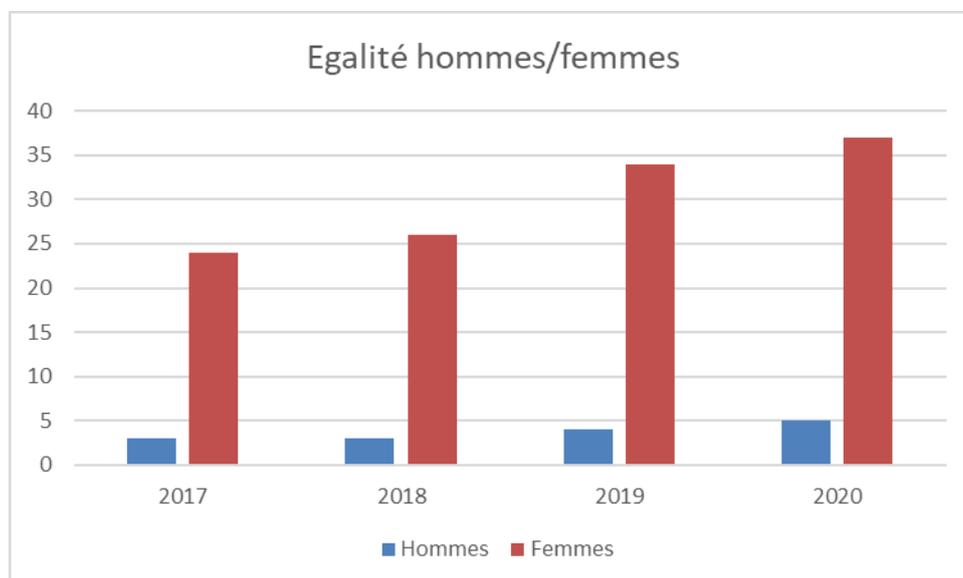
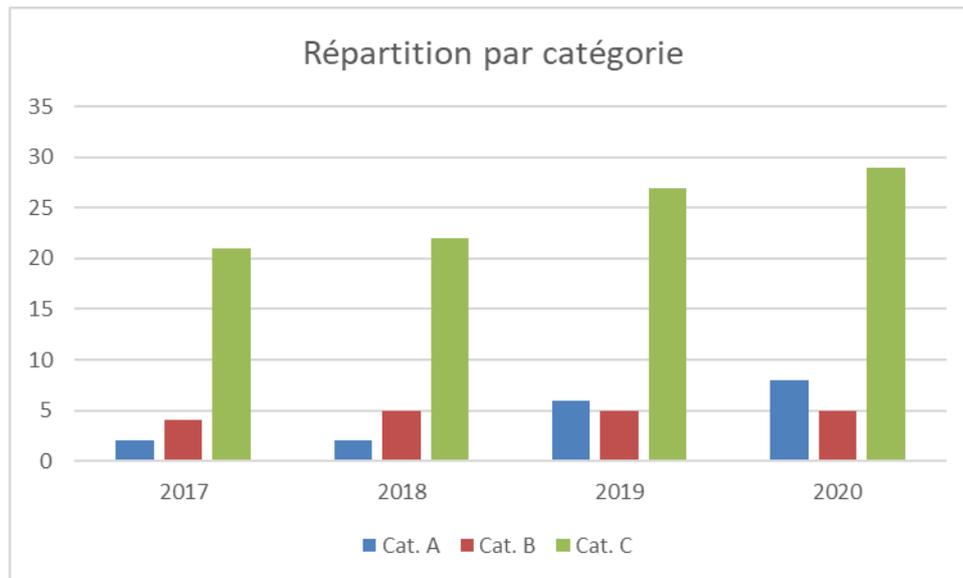
OT : budget annexe de l'office de tourisme

Enfance : budget annexe de la petite enfance (multi accueils, RAM, LAEP)



ci-dessous en « équivalents temps plein » :

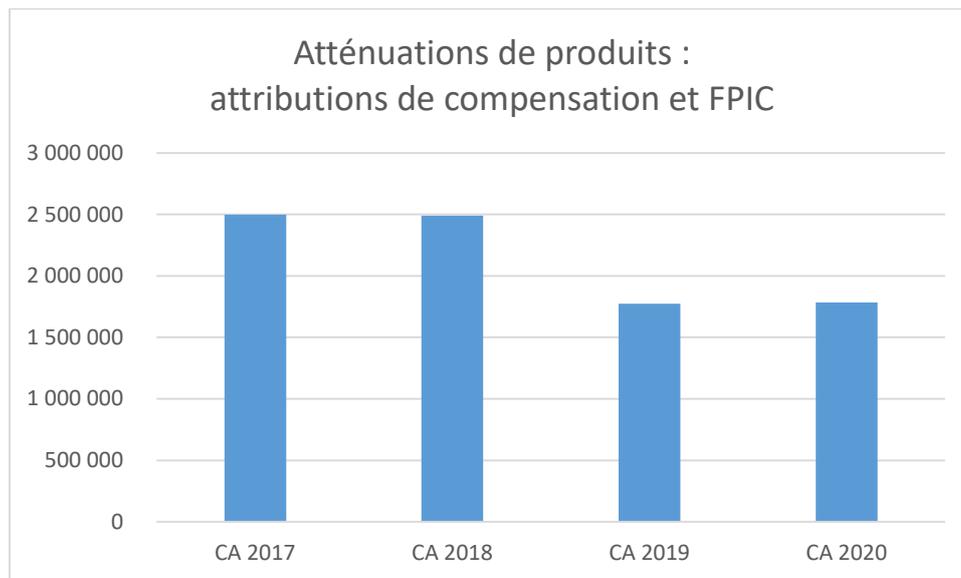




Facteurs d'augmentation pour 2021 :

- Le « glissement vieillesse-technicité » (GVT) : les évolutions de carrière au sein du personnel, les avancements de grade ;
- La dernière phase du processus « parcours professionnel, carrière et rémunération » (PPCR) avec des revalorisations indiciaires au 1^{er} janvier 2021 ;
- L'instauration d'une prime de précarité de 10 % au 1^{er} janvier 2021 pour les contractuels ;
- L'évolution des effectifs en cas de créations de postes (technicien rivière ? mise à disposition d'un chargé de développement économique ? ...)
- La participation au poste de Chef de projet du programme Petites Villes de Demain ;

Chapitre 014 – Atténuation de produits

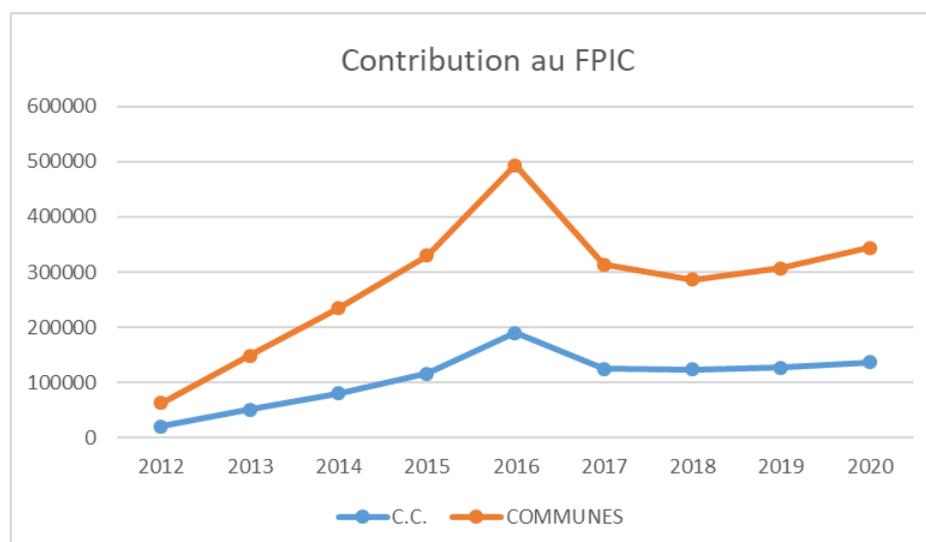


Ce chapitre intègre :

Le FPIC (fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales) a été créé en 2012. Sont contributeurs au FPIC : les ensembles intercommunaux ou les communes isolées dont le potentiel financier agrégé par habitant est supérieur à 0,9 fois le potentiel financier agrégé par habitant moyen constaté au niveau national.

La Communauté de communes Berry Loire Puisaye est contributeur au FPIC. La répartition de droit commun a été retenue depuis l'origine du FPIC par les deux communautés de communes.

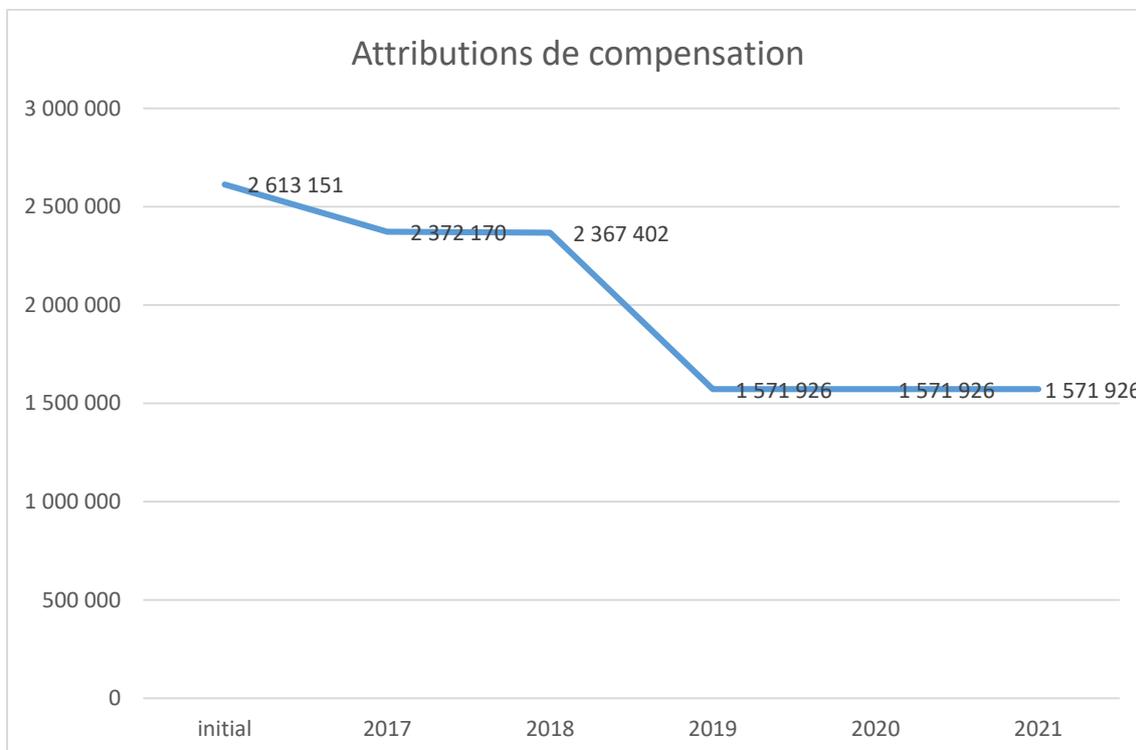
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
C.C. Briare	17 746	41 305	64 239	91 832	152 471	125 244	123 913	127 292	137 030
C.C. Chât.	2 788	9 469	16 593	24 204	37 821				
<i>Communes</i>	63 472	148 888	234 787	329 800	492 909	313 903	286 772	306 682	343 910



Les attributions de compensation (AC) des communes (dépenses)

En 2019, pour la première fois, certaines communes ont eu une AC négative du fait des transferts de compétence « voirie » et « SDIS » :

	AC définitives 2018	Transfert de charges TOURISME (3) étendu sur 12 mois pour Bonny	Transfert de charges VOIRIE (80% voirie / 20% population)	Transfert de charges ZONES D'ACTIVITES	Transfert de charges PETITE ENFANCE	Transfert de charges SDIS	AC 2019	AC 2020
Adon	4 641,25		3 509,00			7 350,00	-6 217,75	-6 217,75
Autry-le-Châtel	33 964,41		10 484,00			30 750,00	-7 269,59	-7 269,59
Batilly-en-Puisaye	4 133,18		3 441,00			3 660,00	-2 967,82	-2 967,82
Beaulieu-sur-Loire	106 655,73		15 130,00	7 634,00		56 700,00	27 191,73	27 191,73
Bonny-sur-Loire	287 829,13	-5 740,00	9 217,00	16 495,00		62 220,00	205 637,13	205 637,13
Breteau	1 895,44		3 140,00			3 180,00	-4 424,56	-4 424,56
Briare	1 428 269,98		14 041,00	29 340,00	52 835,67	170 730,00	1 161 323,31	1 161 323,31
La Bussière	161 853,80		3 725,00			25 320,00	132 808,80	132 808,80
Cernoy-en-Berry	17 103,47		4 578,00			14 160,00	-1 634,53	-1 634,53
Champoulet	2 189,05		1 543,00			1 290,00	-643,95	-643,95
Châtillon-sur-Loire	83 826,57	-23 333,00	9 668,00	8 819,00	19 190,26	96 690,00	-27 207,69	-27 207,69
Dammarie-en-Puisaye	18 380,13		4 457,00			5 250,00	8 673,13	8 673,13
Escrignelles	1 677,26		2 293,00			1 590,00	-2 205,74	-2 205,74
Faverelles	6 775,88		3 802,00			4 590,00	-1 616,12	-1 616,12
Feins-en-Gâtinais	385,91		1 462,00			1 200,00	-2 276,09	-2 276,09
Ousson-sur-Loire	22 808,60		1 637,00			22 680,00	-1 508,40	-1 508,40
Ouzouër-sur-Trézée	106 831,07		7 910,00			36 030,00	62 891,07	62 891,07
Pierrefitte-ès-Bois	34 481,55		5 055,00			9 150,00	20 276,55	20 276,55
Saint-Firmin-sur-Loire	5 003,60		5 270,00			16 980,00	-17 246,40	-17 246,40
Thou	38 696,15		3 063,00			7 290,00	28 343,15	28 343,15
	2 367 402,16		113 425,00	62 288,00	72 025,93	576 810,00	1 571 926,23	1 571 926,23



Le montant à inscrire au budget 2021 est le même (pas de transfert de charges en 2020).

A prévoir en dépenses : **1 647 144,87 €**

En recettes : **75 218,64 €**

A VOIR : transferts de charges envisagés en 2021

Chapitre 022 – Dépenses imprévues

A hauteur de 7,5 % maximum

Une somme de 200 000 € a pu être inscrite au budget primitif 2020 en prévision d'éventuels besoins compte tenu du contexte électoral.

Cette somme n'a pas été mobilisée.

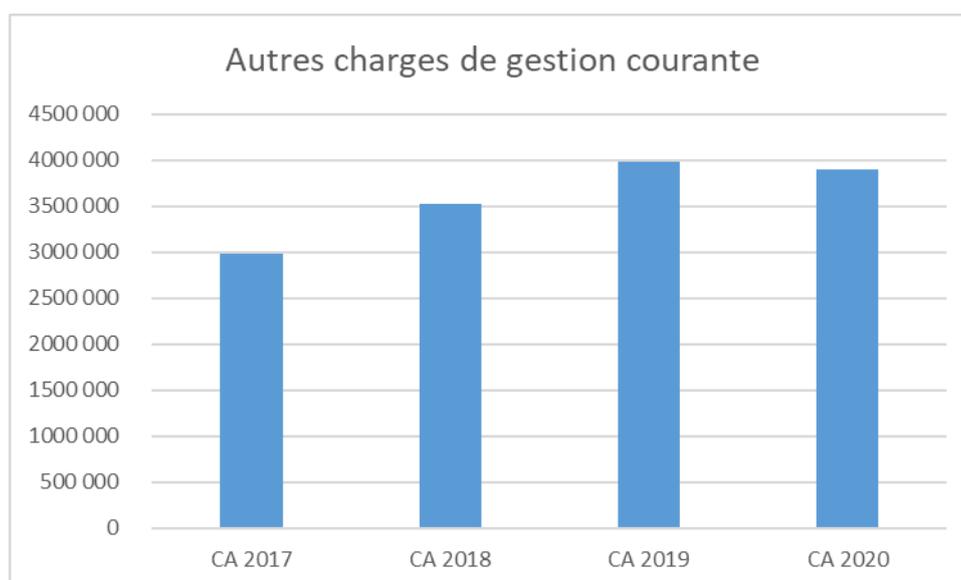
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement

La section de fonctionnement doit en principe dégager un excédent qui permet d'effectuer un virement vers la section d'investissement pour financer les projets de la communauté de communes.

Chapitre 042 – Opérations d'ordres de transfert entre sections (amortissements)

Dotations aux amortissements : calculées.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante



Ce chapitre intègre :

- Les indemnités des élus
- Les participations et cotisations diverses

- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) versée au SMICTOM du Giennois : **en augmentation en 2021 à cause notamment de la TGAP.**
- La participation au syndicat départemental d'incendie et de secours (SDIS) **annoncée en diminution en 2021**
- Les compensations versées à l'exploitant de la piscine (RECREA) **en diminution en 2020 du fait de la fermeture de l'établissement pour travaux**
- La saison culturelle (PACT)
- Les subventions aux associations

A prévoir en 2021 :

- Participation aux actions Jeunesse (votée le 19 janvier 2021)
- Subventions vers les budgets annexes, notamment l'office de tourisme (prévision 300 000 €) et la petite enfance (prévision 171 305,26 € avec l'hypothèse d'une ouverture du pôle enfance en septembre 2021)
- Enveloppe Culture hors PACT ?
- RECREA : coût moins élevé du fait des travaux de la piscine (de l'ordre de 75 000 € par trimestre au lieu de 106 000 €)

Chapitre 66 – Charges financières

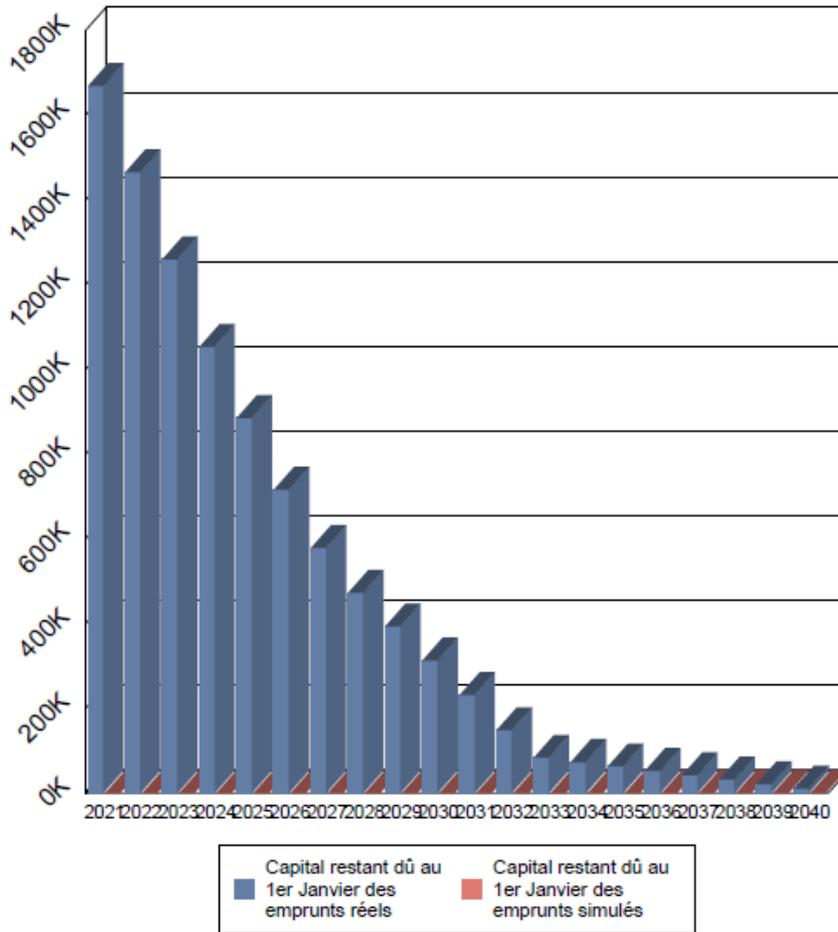
Liste des emprunts en cours (tous budgets) :

Emprunt	Banque	Montant emprunté	Taux	Date de début	Durée	Capital restant dû au 31/12/2020	Intérêts 2021	Remb. capital 2021
Budget de la communauté de communes								
Programme d'investissement (ex CCB)	Caisse d'Epargne	600 000 €	Fixe 4,35 %	25/02/2009	15 ans	120 000 €	4 568 €	40 000 €
Gymnase de Châtillon (ex CCC)	Crédit Agricole	800 000 €	Fixe 2,86 %	04/07/2014	12 ans	366 667 €	9 772 €	66 667 €
Maison de santé (ex CCC)	Caisse d'Epargne	100 000 €	Fixe 1,10 %	10/02/2016	12 ans	59 929 €	625 €	8 282 €
Maison de santé (ex CCC)	Caisse d'Epargne	200 000 €	Fixe 1,78 %	10/02/2016	12 ans	121 811 €	2 059 €	16 488 €
Salle de sport Autry	Caisse d'Epargne	1 000 000 €	Fixe 1,40 %	18/07/2017	15 ans	800 760 €	10 880 €	63 148 €
Réhabilitation du centre aquatique	Crédit Agricole	1 000 000 €	Fixe 0,75 %	22/01/2020	20 ans	200 000 €	1 474 €	9 304 €
Budget Assainissement collectif concession								
Adon - modification filière boues	Agence de l'eau SN	15 026 €	0%	01/01/2009	20 ans	7 513 €	0 €	751 €
Autry - Station d'épuration	Crédit Agricole	206 000 €	Fixe 4,43 %	18/10/2011	20 ans	135 087 €	5 824 €	9 758 €
Autry - Honoraires maîtrise d'œuvre	Caisse d'Epargne	80 000 €	Fixe 3,27 %	25/03/2011	20 ans	45 377 €	1 484 €	3 909 €
Beaulieu - Station	DEXIA	770 000 €	Fixe 5,27%	01/06/2009	40 ans	653 964 €	34 464 €	10 728 €
Châtillon - Investissements 2015	Crédit Agricole	100 000 €	Fixe 1,49 %	13/05/2015	15 ans	63 333 €	906 €	6 667 €
Châtillon - Investissement Chanoy	Caisse d'Epargne	480 000 €	Fixe 1,72 %	15/12/2014	10 ans	192 000 €	3 034 €	48 000 €
Budget Assainissement collectif régie								
Bonny - Assainissement le Coudray	Caisse d'Epargne	100 000 €	Fixe 4,40 %	25/08/2019	15 ans	31 445 €	1 255 €	7 888 €

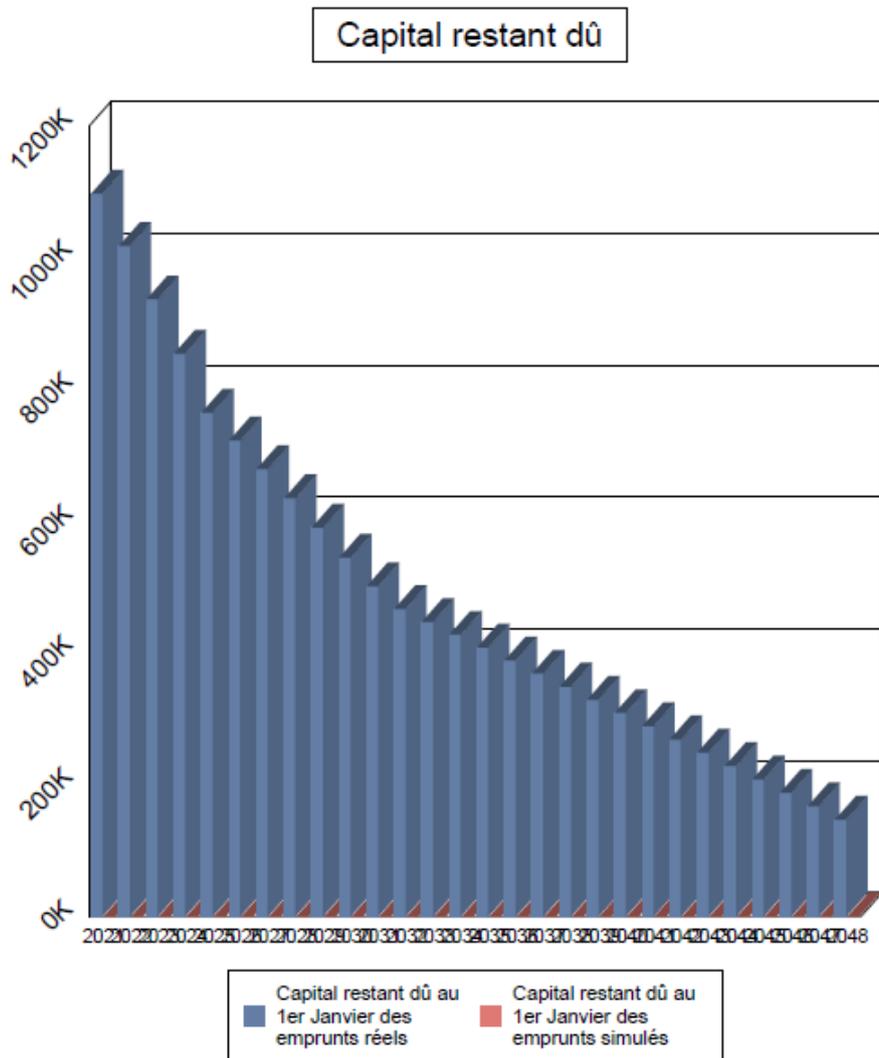
Profil de la dette :

Budget de la communauté de communes

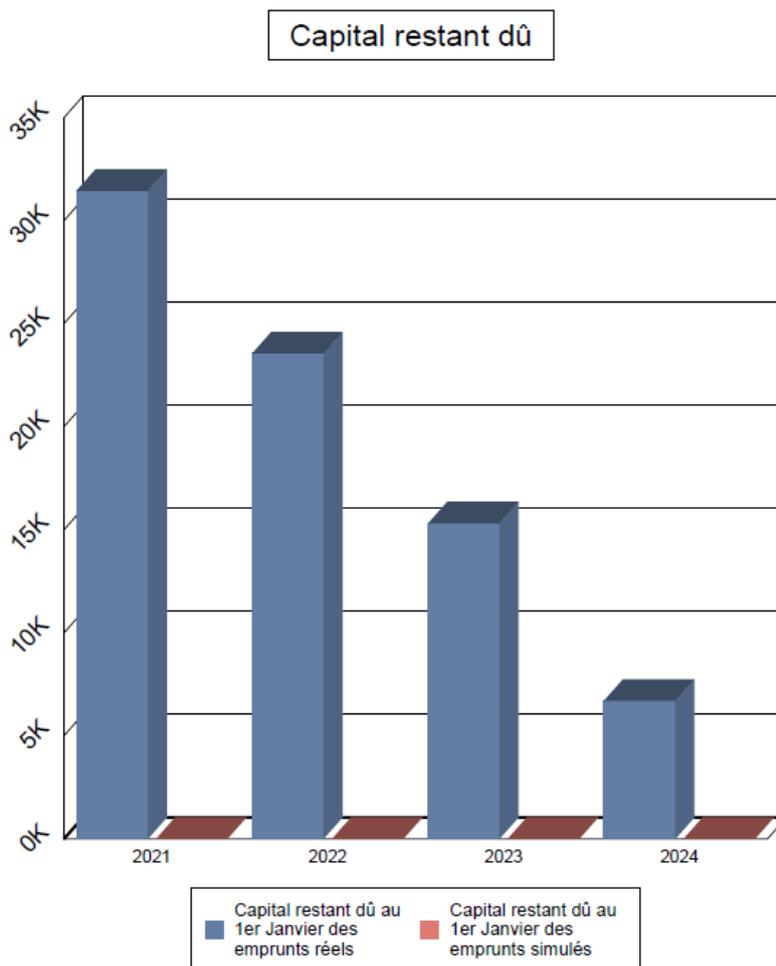
Capital restant dû



Budget de l'assainissement collectif en concession



Budget de l'assainissement collectif en régie

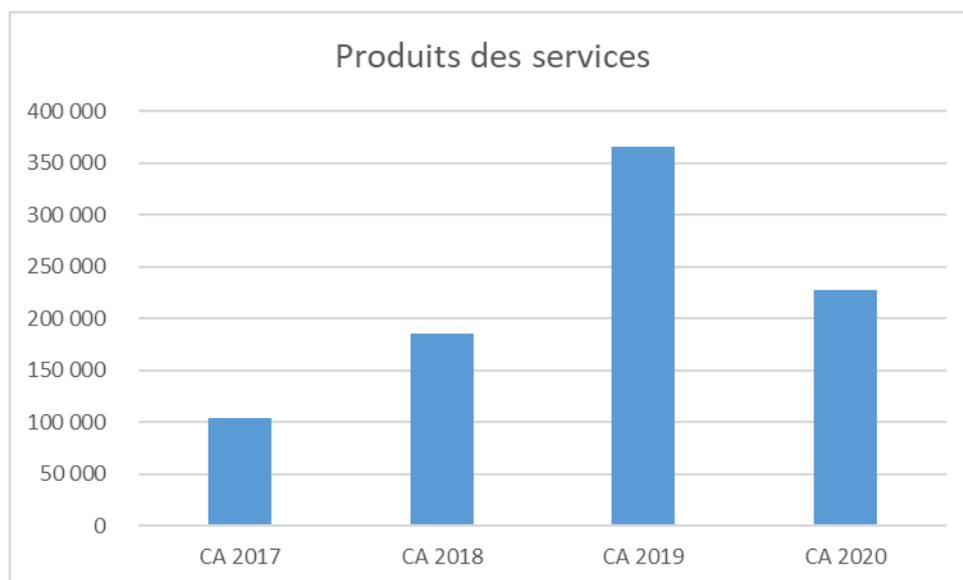


Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

- Annulations de titres
- Remboursements de la régie Terrain des Gens du Voyage
- Redevances versées dans le cadre de conventions de servitudes

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 70 – PRODUITS DES SERVICES

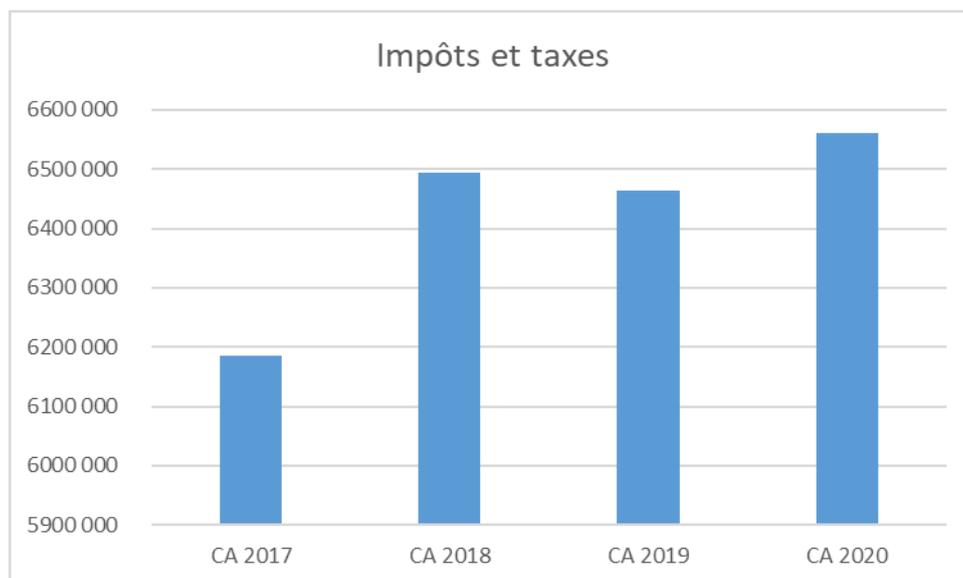


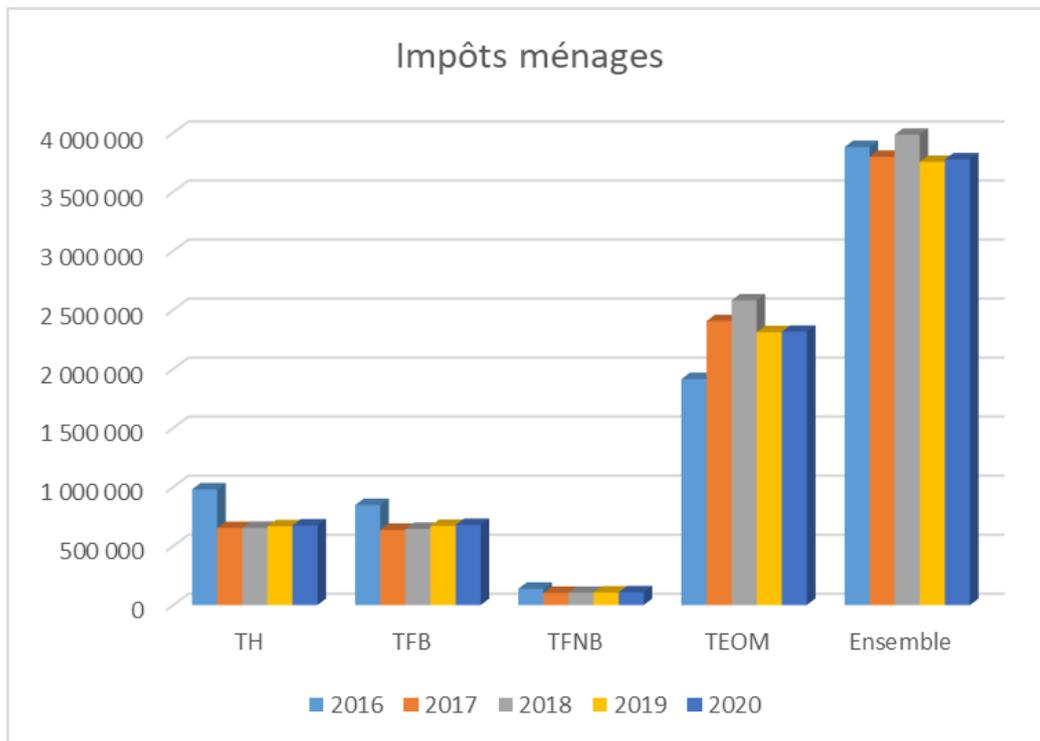
L'augmentation de ce chapitre en 2019 correspond à la compétence Petite Enfance avec notamment la prestation de service de la CAF. En 2020, cette ressource diminue puisqu'un budget annexe a été créé.

Autres ressources :

- Les recettes de l'aire d'accueil des Gens du Voyage,
- Les remboursements de charges de personnel entre budgets et par les communes pour les agents mis à disposition,

CHAPITRE 73 – IMPÔTS ET TAXES





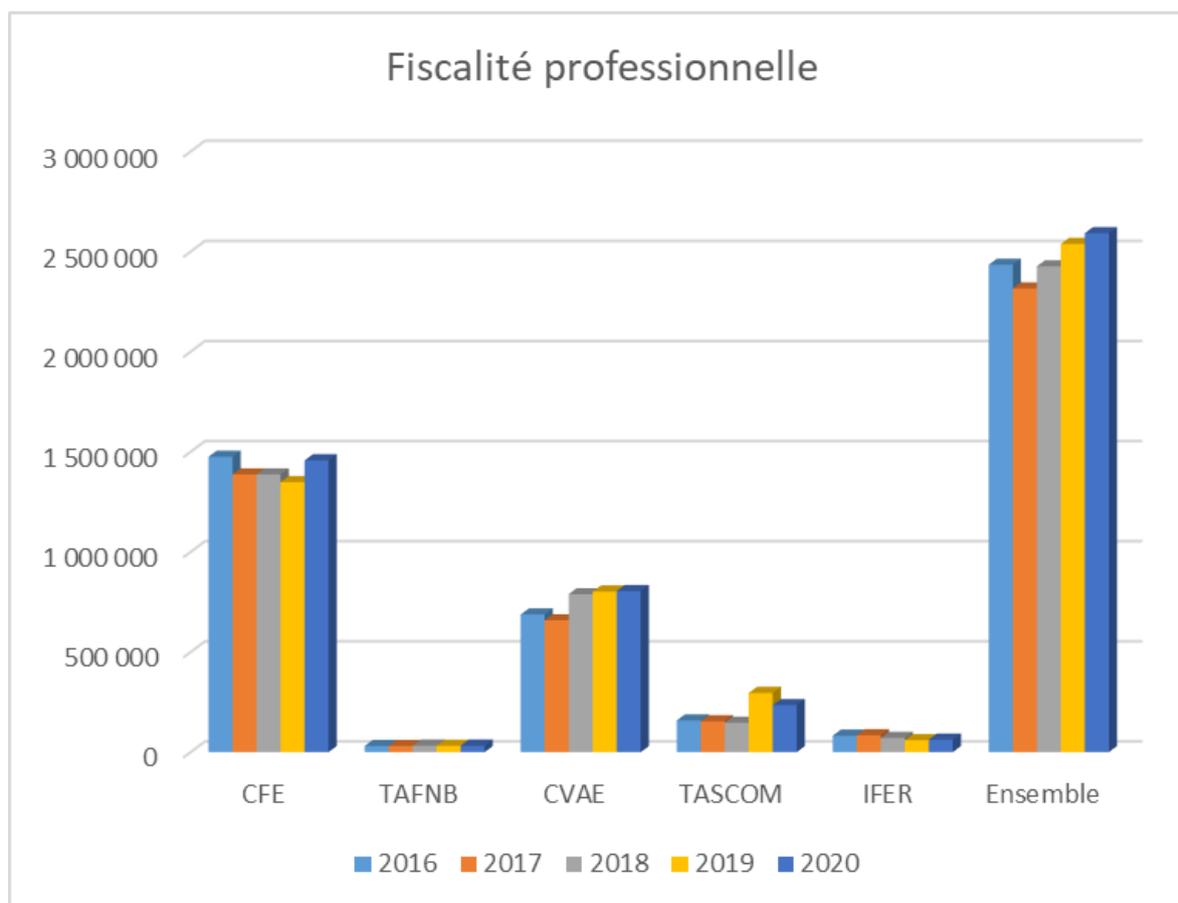
Taxe d'habitation

En 2021, poursuite de la réforme de la taxe d'habitation avec une exonération pour 80 % des ménages.

Taxes foncières

La loi de finances pour 2021 prévoit une revalorisation des valeurs locatives à hauteur de +0,2% seulement (en 2020, la revalorisation forfaitaire des bases était de +1,2%). En effet, pour le coefficient 2021, l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé sur un an ressort à +0,2%, qui sera aussi l'augmentation des bases d'imposition hors évolutions physiques (constructions, travaux, ...)

Fiscalité professionnelle



TASCOM en forte augmentation à partir de 2019, en lien avec l'extension de Super U à Bonny, puis en diminution en 2020.

FNGIR

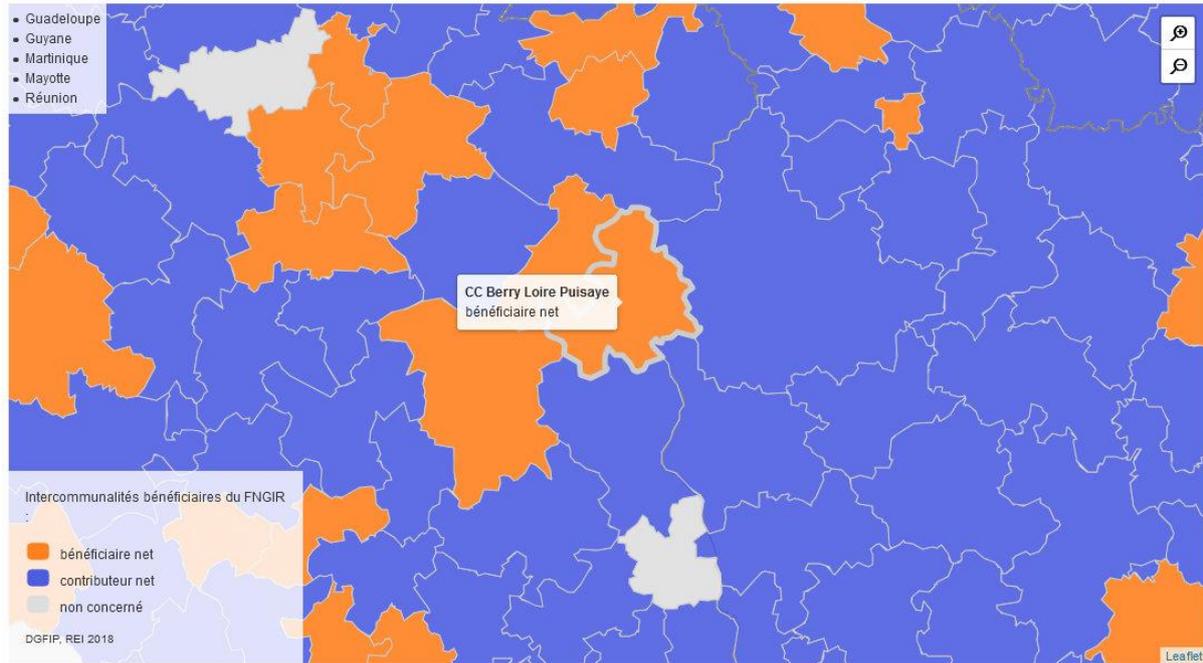
Le FNGIR : 41 460 €

- Fin de la substitution de la communauté de communes à la commune de Champoulet en 2019 (9 581 €).
- En recettes, le montant est le même qu'en 2017, à savoir le cumul du reversement de l'ancienne la C.C. de Châtillon (-31 581 €) avec le montant perçu par l'ancienne C.C. de Briare (+73 041 €), soit un total de 41 460 € en recettes.

	Reversements au titre du FNGIR (recette)	Prélèvements au titre du FNGIR (dépense)
Communes	1 741 149	238 151
Communauté de communes	41 460	
TOTAL	1 782 609	238 151

Intercommunalités bénéficiaires du FNGIR

En savoir plus



Source : ADCF

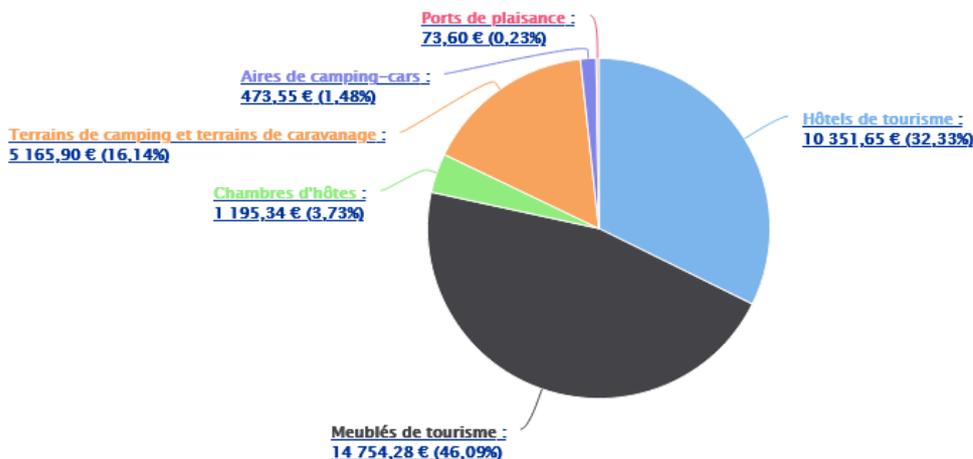
Taxe de séjour

Bilan (provisoire) de la collecte 2020 : **32 014,32 €** (contre 47 089,29 € en 2019).

Nombre de nuitées déclarées : 62 856 (contre 98 899 en 2019).

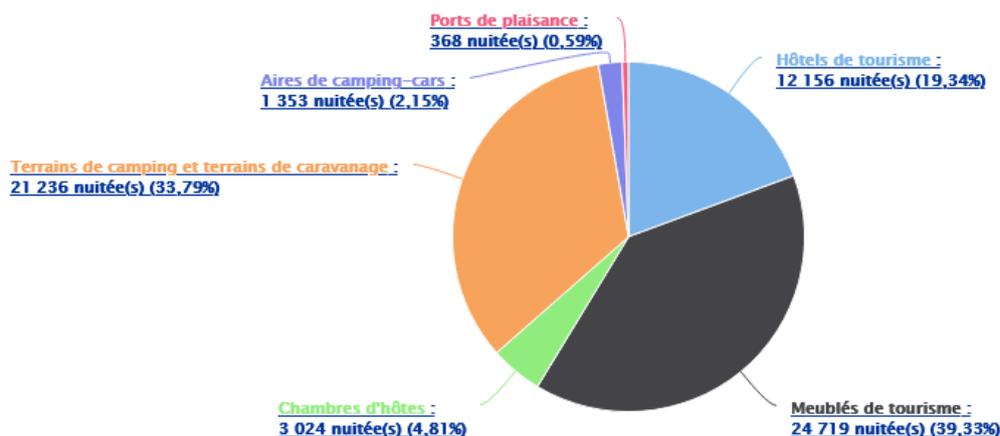
Montants déclarés par nature d'hébergement

Cliquer sur une nature d'hébergement pour visualiser les valeurs par catégorie. Montant total sur l'année 2020 : 32 014,32



Nuitées déclarées par nature d'hébergement

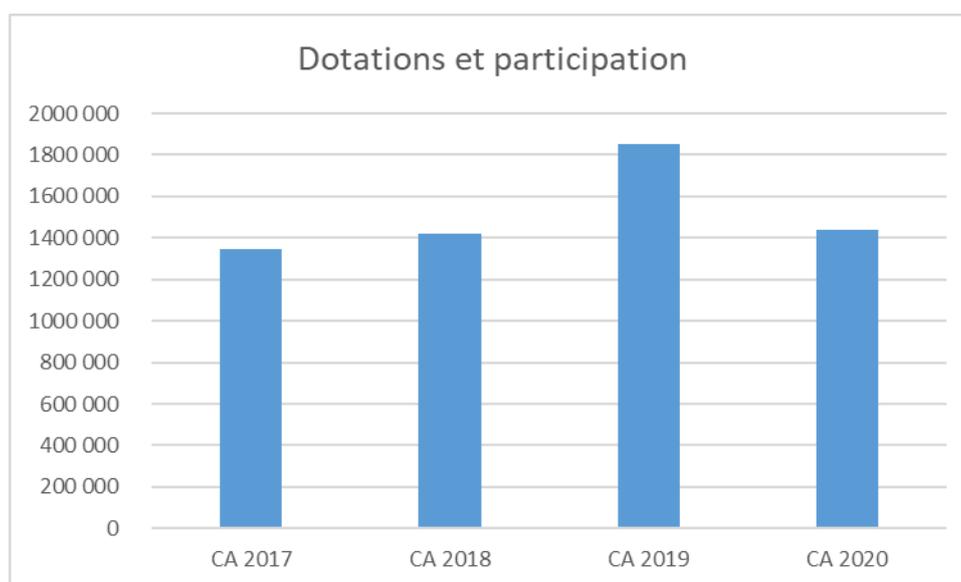
Cliquer sur une nature d'hébergement pour visualiser les valeurs par catégorie. Total des nuitées sur l'année 2020 : 62 856



A partir de 2021, mise en place de la taxe GEMAPI

La communauté de communes devra voter un produit attendu (une enveloppe) à partir duquel l'administration fiscale calculera le taux qui figurera dans les avis d'imposition de taxe foncière.

CHAPITRE 74 – DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS



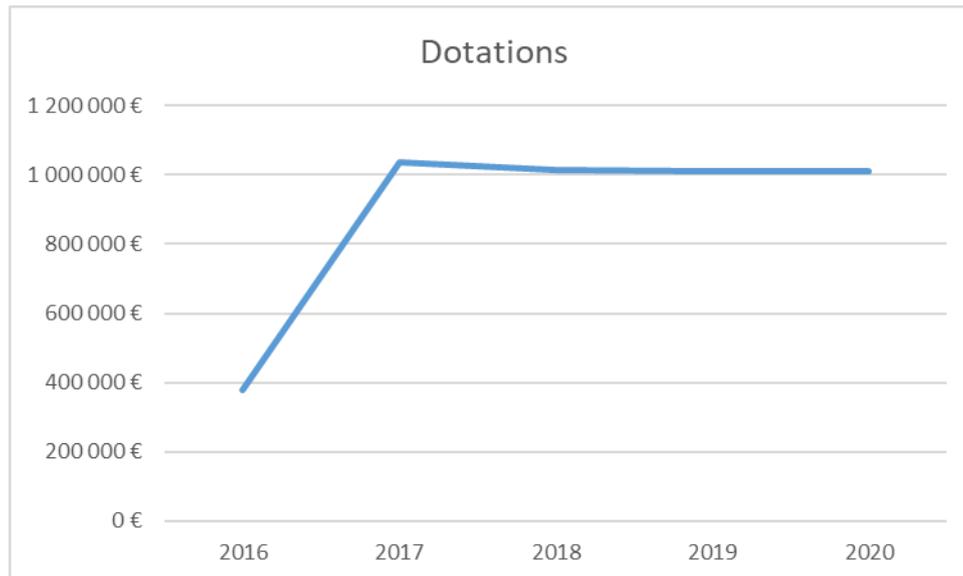
Ce chapitre intègre :

- Les dotations de l'Etat (dotations
- Les allocations compensatrices de l'Etat (compensations des exonérations),
- Le FCTVA sur les dépenses de fonctionnement,

- Les subventions reçues de la CAF, de la Région, du Département, etc., pour le fonctionnement de nos services (petite enfance, PACT, aide de l'ANAH pour le suivi-animation de l'OPAH, etc.) et pour certaines études (agence de l'eau pour l'étude d'assainissement, etc.)

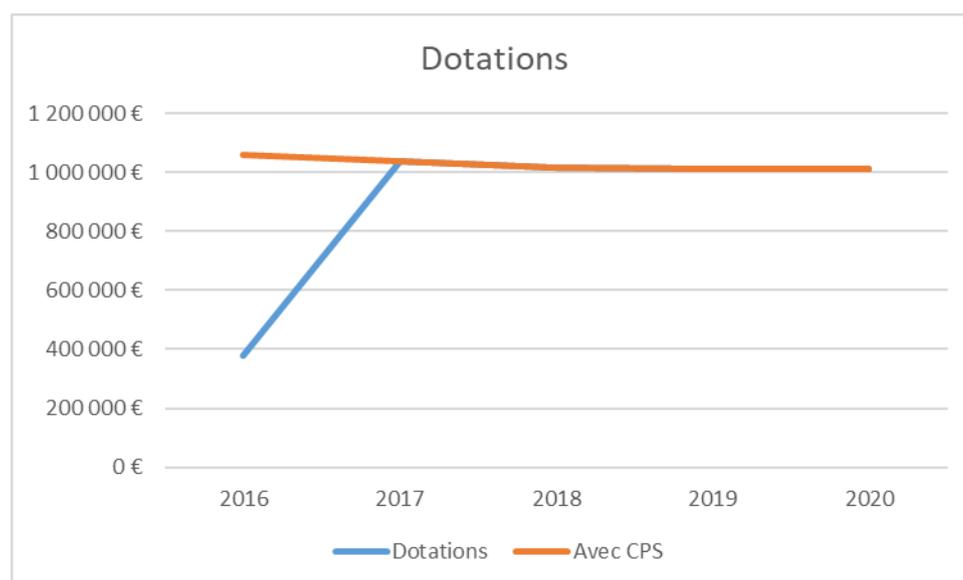
A noter en 2019 l'encaissement de la subvention du contrat départemental pour les travaux de voirie (Volet 2).

Evolution de la dotation d'intercommunalité :



NB. L'augmentation des dotations en 2017 est l'effet de l'instauration de la fiscalité professionnelle unique : la part « compensation part salaires » est transférée à la communauté de communes (CPS : 681 371 € en 2016).

Si l'on ajoute cette part (qui était perçue par les communes) aux dotations, les dotations ont en réalité diminué :

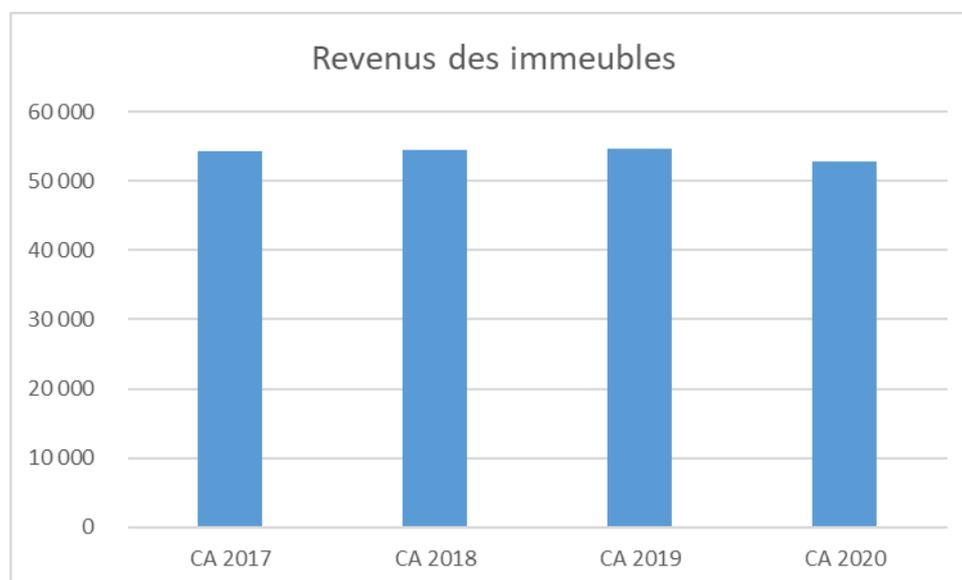


	C.C. Briare	C.C. Châtillon	C.C.BLP			
	CA 2016	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Population INSEE			19 423	19 227	18 960	18 477
Population DGF	12 759	8 038	20 812	20 610	20 334	19 826
Potentiel fiscal par hab.	176	89,51	241,58	279,46	292,04	308,29
Potentiel fiscal moyen de la catégorie		138,25	271,8	284,14		
Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF)	0,285199	0,254539	0,285199	0,30172	0,293311	0,284921
CIF moyen de la catégorie	0,334252	0,334252	0,356669	0,366753		
DGF dotation de base	12 297 €	80 357 €	187 052 €	182 190 €	197 725 €	212 064 €
DGF dotation de compensation	283 716 €	1 408 €	850 736 €	832 971 €	813 845 €	798 965 €
Total DGF	377 778 €		1 037 788 €	1 015 161 €	1 011 570 €	1 011 029 €

CHAPITRE 75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Ce chapitre enregistre les revenus des immeubles :

- Loyers de la SISA pour la Maison de santé à Châtillon
- Locations du centre médico-social à Châtillon



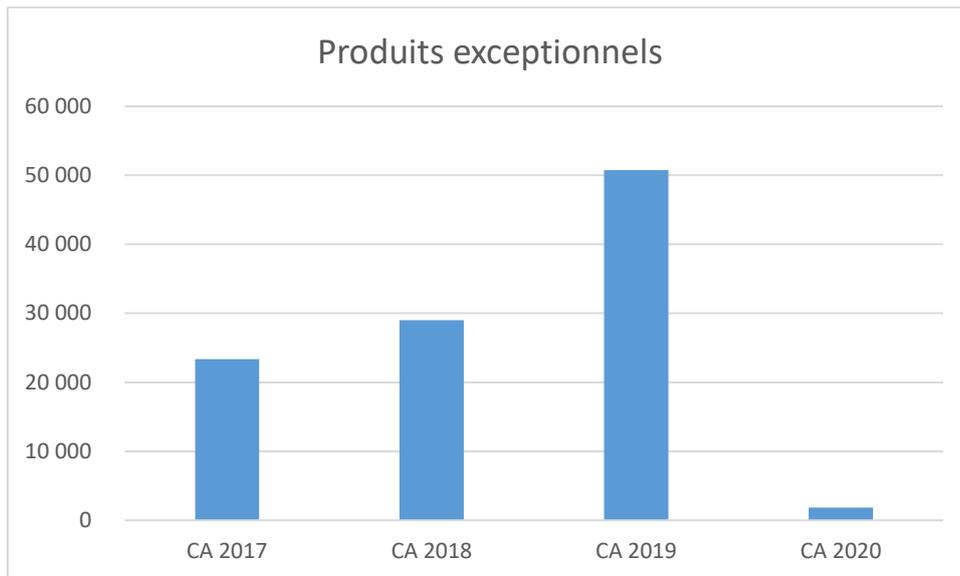
CHAPITRE 77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS

Ce chapitre retrace diverses écritures d'annulations ou de remboursements :

- Contre-passation des charges rattachées sur l'exercice,
- Intéressement versé par la société RECREA (piscine).

En 2019, il y avait eu des mouvements exceptionnels liés au transfert de la gestion du Relais Assistants Maternels à la communauté de communes (annulations de mandats payés au gestionnaire la Mutualité Française).

Sur l'exercice 2020, nous n'avons pas encore reçu l'intéressement de RECREA car il y a eu une demande de correction du montant proposé (vu en comité de gestion). Suite à échanges, le montant devrait être de 6 223 €.



SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Remboursement du capital des emprunts
 Voir Section de fonctionnement, chapitre 66

Chapitre 20 – Immobilisation incorporelles

20 - Immobilisations incorporelles					
Article	Désignation	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
202	Frais de réalisation de documents d'urbanism	114 847	97 098	90 669	818
2031	Frais d'études (Cœurs de villages...)	0	13 813	0	0
2051	Concessions et droits similaires (logiciels...)	8 032	11 220	10 750	11 671
		122 879	122 131	101 419	12 490

Restes à réaliser :

- Frais d'études : 18 464,10 € (dont PLUI : dernière facture)

Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées

204 - Subventions d'équipement versées					
Article	Désignation	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
204113	Subvention Etat (fonds de solidarité Covid)				10 000
2041412	Communes du GFP (Cœurs de villages) engagés	0	100 962	0	26 176
2041412	Communes du GFP (Cœurs de villages) nouveaux				
2041612	CDE - Bâtiments et installations				
2041612	CDE - Bâtiments et installations				
20421	Privé : bien mobilier, matériel (subvention VAE)				1 000
20422	Subvention à des personnes de droit privé (OPAH)	28 794	32 534	65 019	30 600
20422	Subvention à des personnes de droit privé (aides aux entreprises) immo ent				40 500
20422	Subvention à des personnes de droit privé (aides aux entreprises) aides tpe				16 060
		28 794	133 496	65 019	124 336

Restes à réaliser : 309 46,25 € (aides OPAH, aides économiques engagées, solde de l'enveloppe pour les vélos électriques, ...)

A prévoir en 2021 :

- Cœurs de villages : Châtillon
- Subventions vélos :
- Subventions OPAH (nouvelle opération à mettre en place)
- Aides économiques

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles

21 - Immobilisations corporelles					
Article	Désignation	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
21318	Autres bâtiments publics		66 917		
2135	Aménagements bâtiments			36 218	
2135	Aménagements bâtiments				
2138	Autres constructions	1 473			
2152	Installations de voirie	326		182	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie		1 804	428	311
2158	Autres installations, matériels et outillages techniques			9 817	
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers			1 080	
2182	Matériel de transport			41 499	
2183	Matériel de bureau et informatique	21 799	15 256	6 827	4 819
2184	Mobilier	6 504	2 805	2 686	386
2188	Autres immobilisations corporelles	4 972	17 049	16 830	37 458
		35 075	103 832	115 567	42 975

Restes à réaliser : 12 843,70 € (travaux d'informatique en cours, etc.)

A prévoir en 2021 :

- Véhicules : décision à la fin du contrat de location du véhicule Duster de la communauté de communes
- Autres projets ?

Chapitre 23 – Immobilisations en cours

23 - Immobilisations en cours					
Article	Désignation	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
2313	Constructions	609 417	977 009	227 779	887 943
2313	Constructions				
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mād	0	0		224 526
238	Avances versées immos incorp.				79 895
		609 417	977 009	227 779	1 192 364

Restes à réaliser : 2 048 445,95 € (travaux piscine et solde travaux voirie)

A prévoir en 2021 :

- Restes à réaliser : travaux piscine
- Enveloppe travaux voirie

Chapitre 27 – Autres immobilisations financières

Pas de mouvement en 2020.

RECETTES

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement à la section d’investissement

Voir Chapitre 023.

Chapitre 024 – Produits des cessions d’immobilisations

Aucune cession n’a été réalisée en 2020. Les ventes de terrain en zones d’activités sont retracées dans les budgets annexes.

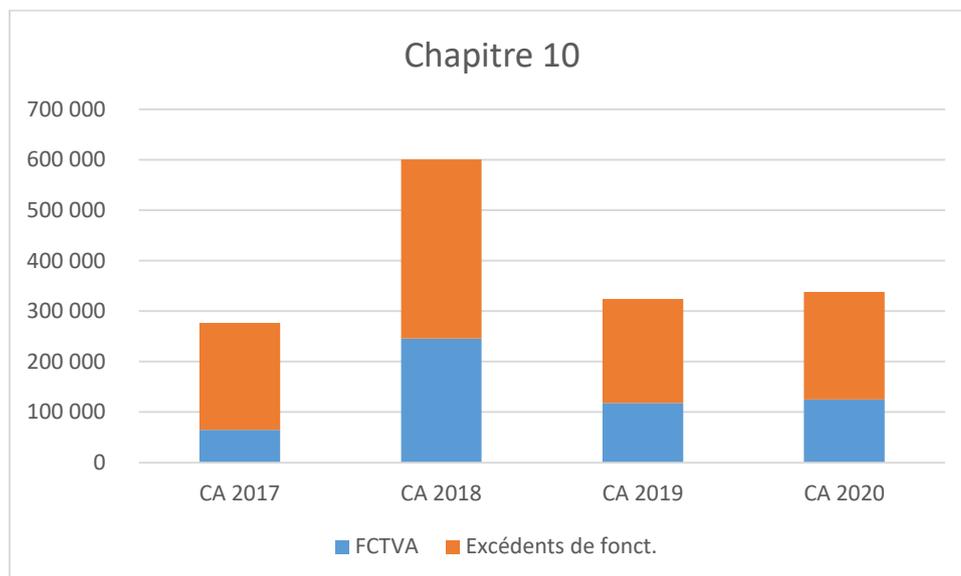
Chapitre 040 – Opérations d’ordre de transfert entre sections (amortissements)

Voir dotations aux amortissements (calculée)

Chapitre 10 – Dotations, fonds et réserves

→ **FCTVA** : à estimer selon les opérations d’investissement de l’année puisque la communauté de communes est au régime de la déclaration trimestrielle.

→ **Compte 1068** : affectation en investissement d’une partie de l’excédent de fonctionnement à hauteur des besoins de financement (c’est-à-dire la différence entre les restes à réaliser en dépenses et en recettes).



Chapitre 13 – Subventions d’équipement

En restes à réaliser :

- Subventions pour la piscine (DETR « volet 2 » du Département)

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Ce chapitre comprend :

- Les débloqués d'emprunt (nouveaux emprunts)
- Les dépôts et cautions reçus



DEPENSES LIEES A L'EPIDEMIE DE COVID-19

Une annexe au compte administratif retracera les frais engagés et les recettes reçues en rapport avec la crise sanitaire.

Budget de la communauté de communes :

	€ TTC		
Masques (11 400 u)	6 734,14	Aides de l'Etat	1 701,90
Produits désinfectants, lingettes, gel, etc.	7 137,91		
Kits de protection	744,60		
Tests sérologiques (25 u)	270,00		
Nébulisateur	1 084,80		
	15 971,45		1 701,90
Aides économiques versées	47 500,00	Abondement du Département	23 500,00
Versement au fonds de solidarité (Etat)	10 000,00		
Versement au fonds Renaissance (Région)	20 000,00		
	77 500,00		23 500,00

Soit un coût net de plus de **68 000 €**, à quoi il faut ajouter les dépenses de personnels et les remboursements reçus de l'assurance statutaire pour les agents en arrêt maladie ou en autorisation spéciale d'absence.

Budget de la Résidence autonomie

Masques	679,25
Produits désinfectants, lingettes, gel, etc.	1 427,85
Nébulisateur	2 239,80
Plateaux pour repas confinés	2 387,91
Nettoyeur vapeur	2 091,76
Thermomètres	87,90
	8 826,57

A noter :

Dotations de masques par le département du Loiret

Personnels mis à disposition par le service Petite enfance : 2 agents de mars à mai

Astreintes et frais de déplacement

Budget de la Petite enfance

Masques	179,19
Produits désinfectants, lingettes, gel, etc.	123,09
	302,28

Budget de l'Office de tourisme

Masques (2000 u)	1 501,90
Produits désinfectants, lingettes, gel, etc.	154,82
	1 656,72

Budget de l'assainissement collectif concession

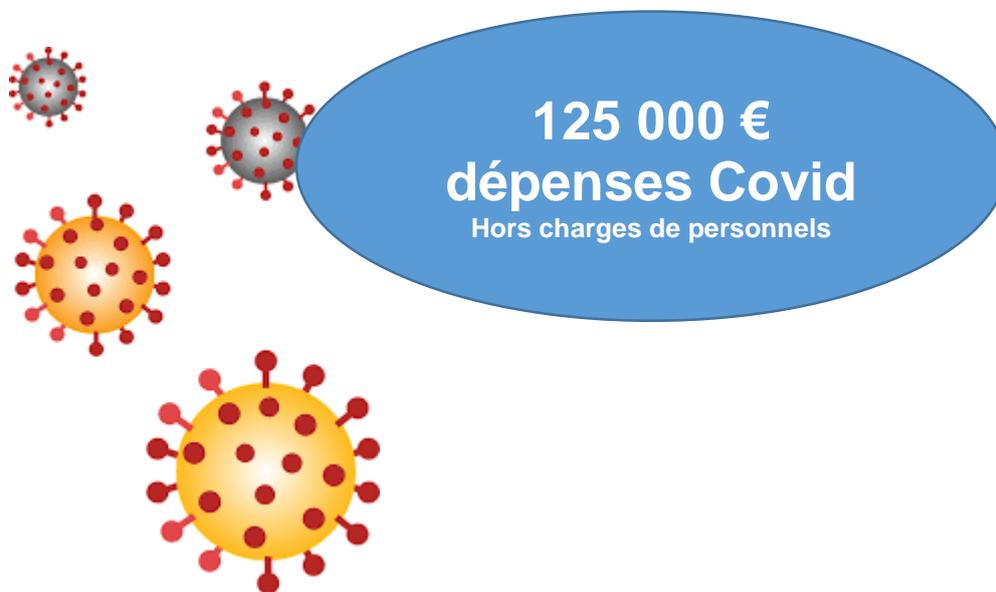
Dépenses liées à l'assainissement des boues par chaulage : 35 930,01 €

[Subvention Agence de l'eau : à venir](#)

Budget de l'assainissement collectif régie

Dépenses liées à l'assainissement des boues par chaulage : 10 016,76 €

[Subvention Agence de l'eau : à venir](#)





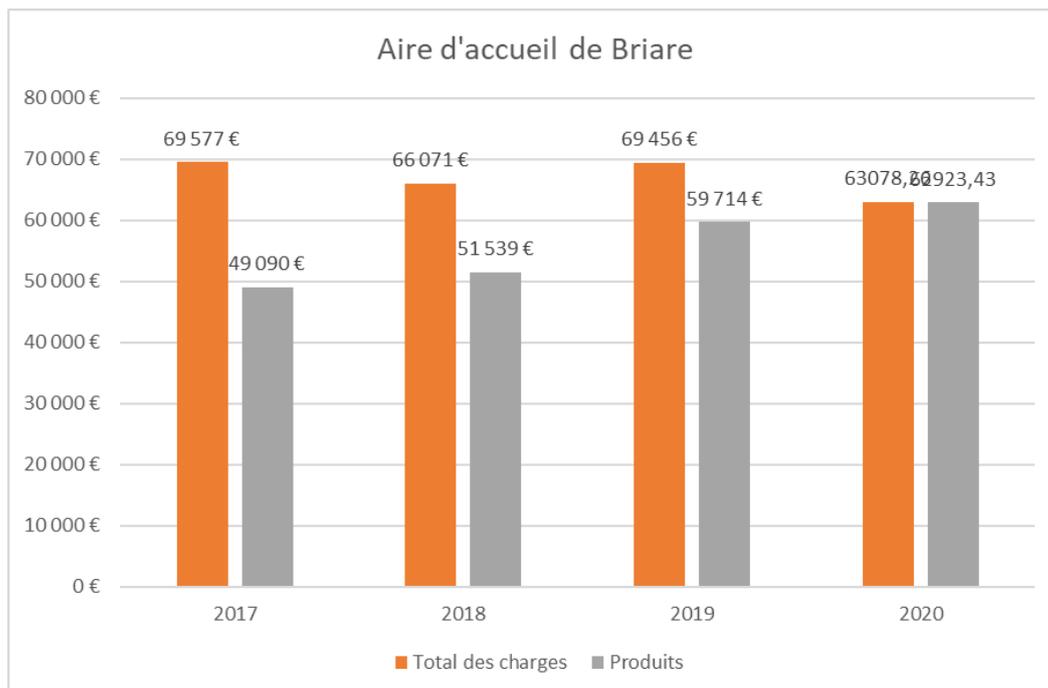
Services non individualisés dans un budget annexe

Aire d'accueil des Gens du Voyage – Bilan 2020

011	Charges à caractère général	62 649,70	70 Produits des services	21 318,64	
6061	Eau et assainissement	3 574,36	70323	Redevance d'occupation	21 318,64
60612	Energie, électricité	12 935,79			
60632	Fournitures de petit équipement (INV)	163,27			
615221	Entretien et réparations bâtiments publics		74 Dotations, subventions et participati	41 604,79	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	1 022,59	7478	Autres organismes	
615232	Entretien et réparations réseaux		74782	Allocation CAF	41 604,79
61558	Entretien et réparations autres biens mobiliers				
6156	Maintenance	1 635,47			
6161	Assurance	31,62	77 Produits exceptionnels	0,00	
62263	Honoraires gestion VAGO	42 663,60	7718	Autres produits exceptionnels	
62875 et 6262	Remboursements divers	47,00			
	Frais de télécommunications	576,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
6541	Créances admises en non-valeur				
67	Charges exceptionnelles	428,56			
6718	Avances versées au régisseur	428,56			
678	Autres ch. excep. (reprise déficit 2016)				
TOTAL		63 078,26	TOTAL		62 923,43

Coût net du service : **154,83**

Ces bons résultats tiennent à un taux d'occupation élevé, toutefois il a diminué fortement en novembre et décembre 2020.



Bilan des actions 2020

Opération programmée d'amélioration de l'habitat

- OPAH : aides aux travaux dans les logements anciens

Aides versées en 2020 : 26 dossiers pour un montant total de 30 600 €

Cœurs de villages

- Fonds de concours

Aides versées en 2020 : 2 dossiers pour 26 176 €

Aides engagées : 1 dossier pour 13 048 € (+ un dossier engagé de 2019 pour 4 314 €)

Aides aux entreprises

- Aides aux Très Petites Entreprises (TPE) *hors Covid* :

Aides versées en 2020 : 5 dossiers pour 16 060 €

Aides engagées en 2020 : 1 dossier pour 5 000 €

- Aides à l'immobilier d'entreprise :

Aides versées en 2020 : 2 dossiers pour 40 500 €

Aides engagées en 2020 : 1 dossier pour 40 000 €

Aides aux particuliers

- SPANC : aides à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif

Aides engagées en 2020 : 73 566,50 € (provenant des agences de l'eau)

- VAE : aides à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

Aides versées en 2020 : 6 dossiers pour un montant total de 1200 €

Aides engagées sur 2021 : 29 dossiers pour 5 800 €.

(sur une enveloppe totale de 10 000 € permettant de subventionner 50 vélos)

Utilisation de la taxe de séjour

Recette : collecte 2019 (CA 2019) : 57 926,19 €

Dépense : acquisition de 4 bornes interactives installées devant l'office de tourisme et les BIT pour un total de 41 322,48 € TTC.

BUDGETS ANNEXES

RESIDENCE AUTONOMIE

Chapitre	Désignation	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Fonctionnement - dépenses		810 949	888 711	861 431	877 289	864 901
002	Résultat d'exploitation reporté	6 953				
002	Résultat d'exploitation reporté	129 918	139 547	141 364	147 823	139 290
012	Groupe 2 Personnel	438 293	516 351	494 492	502 120	518 962
016	Groupe 3 Structure	235 785	232 814	225 576	227 346	206 648
Fonctionnement - recettes		921 160	958 065	994 639	1 097 768	864 901
002	Résultat d'exploitation reporté		50 260	110 211	202 562	
017	Groupe 1 Produits de la tarification	591 564	594 971	572 342	595 000	597 535
018	Groupe 2 Autres produits	316 755	281 936	309 791	294 433	261 554
019	Groupe 3 Produits financiers	12 841	30 898	2 295	5 773	5 812
Investissement - dépenses		46 103	60 857	36 432	42 346	106 081
13	Subventions d'investissement	400	2 681	2 281	2 681	5 312
16	Dépôts et cautionnements	10 695	9 958	7 842	9 649	12 000
20	Immobilisations incorporelles	35 008	10 530	14 160	14 880	14 880
21	Immobilisations corporelles		37 688	12 150	15 136	16 889
23	Immobilisations en cours					57 000
Investissement - recettes		90 589	76 730	58 050	60 626	106 081
001	Résultat d'investissement reporté	44 373	44 486	15 873	21 617	
13	Subventions d'investissement	15 773			0	64 620
16	Emprunts	12 156	8 327	10 925	10 063	12 000
28	Amortissement des immobilisations	18 196	23 826	31 160	28 946	29 461
48	Comptes de régularisation	91	91	91		

Dépenses d'exploitation



Recettes d'exploitation



OFFICE DE TOURISME TERRES DE LOIRE ET CANAUX

Ce budget annexe a été créé en 2018 avec le passage en régie à autonomie financière et la dissolution de l'association. Il s'équilibre avec une subvention de 300 000 € depuis le budget principal.

Chapitre	Désignation	CA 2018	CA 2019	CA 2020
		budget créé au 01/07/2018		
Fonctionnement - dépenses		173 580	317 906	326 056
011	Charges à caractère général	7 430	74 845	79 619
012	Charges de personnel	166 150	240 008	239 381
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		3 053	5 966
65	Autres charges de gestion courante		1	1 090
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
Fonctionnement - recettes		188 560	372 786	363 504
002	Résultat d'exploitation reporté			48 104
013	Atténuations de charges	450	427	581
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		0	
70	Ventes de produits	0	18 972	7 106
74	Subventions d'exploitation	82 000	300 000	307 136
75	Autres produits de gestion courante	106 110	3	1
77	Produits exceptionnels	0	53 385	577
Investissement - dépenses		11 484	26 596	25 581
001	Solde d'exécution reporté		11 484	4 675
020	Dépenses imprévues			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
16	Emprunts			
20	Immobilisations incorporelles	7 110	3 646	
21	Immobilisations corporelles	4 375	11 465	20 906
23	Immobilisations en cours			
27	Autres immobilisations financières			
458	Opérations pour le compte de tiers			
Investissement - recettes		0	21 921	14 080
001	Résultat d'investissement reporté			
021	Virement de la section d'exploitation			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		3 053	5 966
10	Dotations, fonds divers et réserves		18 868	8 114
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
27	Autres immobilisations financières (recup tva)			
458	Opérations pour le compte de tiers			

PETITE ENFANCE

Ce budget annexe a été créé en 2020 pour identifier les coûts des services liés à la Petite enfance (compétence communautaire depuis le 1^{er} janvier 2018).

Chapitre	Désignation	BP 2020	CA 2020
		dont	
Fonctionnement - dépenses		506 884	465 159
011	Charges à caractère général	51 914	34 581
012	Charges de personnel	408 045	421 944
022	Dépenses imprévues	16 119	
023	Virement à la section d'investissement	19 706	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 500	8 633
65	Autres charges de gestion courante		0
66	Charges financières	3 600	
67	Charges exceptionnelles		
Fonctionnement - recettes		506 884	580 357
002	Résultat d'exploitation reporté		0
013	Atténuations de charges		14 405
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		
70	Ventes de produits (familles)	45 158	49 567
74	Subventions d'exploitation	461 726	479 110
	dont CAF (PS+CEJ)	239 021	256 198
	dont communauté de communes	222 705	222 705
75	Autres produits de gestion courante		2
77	Produits exceptionnels (résultats transférés)		37 274
Investissement - dépenses		1 345 000	71 416
001	Solde d'exécution reporté		25 087
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		
10	Dotations, fonds divers et réserves		
16	Emprunts	25 000	
20	Immobilisations incorporelles	5 000	
21	Immobilisations corporelles	29 000	11 604
23	Immobilisations en cours	1 286 000	34 725
27	Autres immobilisations financières		
458	Opérations pour le compte de tiers		
Investissement - recettes		1 345 500	121 342
001	Résultat d'investissement reporté		
021	Virement de la section d'exploitation	19 706	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 500	8 633
10	Dotations, fonds divers et réserves	210 000	106 809
13	Subventions d'investissement	595 000	5 900
16	Emprunts	513 294	
21	Immobilisations corporelles		
23	Immobilisations en cours		
27	Autres immobilisations financières (recup tva)		
458	Opérations pour le compte de tiers		

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Chapitre	Désignation	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Fonctionnement - dépenses		65 408	56 594	134 339
011	Charges à caractère général	27 202	30 360	83 284
012	Charges de personnel	36 210	22 333	47 193
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	952	3 628	3 596
65	Autres charges de gestion courante	580	116	
66	Charges financières	0		
67	Charges exceptionnelles	464	156	266
Fonctionnement - recettes		169 080	151 250	171 697
002	Résultat d'exploitation reporté	139 861	103 673	94 656
013	Atténuations de charges	0		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 501	1 501	1 501
70	Ventes de produits	22 432	46 076	75 540
74	Subventions d'exploitation	5 100		
77	Produits exceptionnels (résultats transférés)	187		
Investissement - dépenses		83 228	87 533	75 426
020	Dépenses imprévues			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 501	1 501	1 501
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	
16	Emprunts	0		
20	Immobilisations incorporelles	0	0	
21	Immobilisations corporelles	15 999	391	359
23	Immobilisations en cours	0		
27	Autres immobilisations financières	0		
458	Opérations pour le compte de tiers	65 728	85 641	73 567
Investissement - recettes		100 056	114 218	68 116
001	Résultat d'investissement reporté	18 720	16 827	
021	Virement de la section d'exploitation			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	952	3 628	3 596
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	2 688	59
13	Subventions d'investissement	0		
16	Emprunts	0		
21	Immobilisations corporelles	0		
23	Immobilisations en cours	0		
27	Autres immobilisations financières (recup tva)			
458	Opérations pour le compte de tiers	80 384	91 075	64 461

ASSAINISSEMENT COLLECTIF REGIE

Ce budget couvre les services des 8 communes en régie directe : Bonny-sur-Loire, Cernoy-en-Berry, Champoulet, Dammarie-en-Puisaye, Ousson-sur-Loire, Pierrefitte-ès-Bois, Saint-Firmin-sur-Loire, Thou

Chapitre	Désignation	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Fonctionnement - dépenses		111 983	435 043	282 578
011	Charges à caractère général	76 793	132 148	113 284
012	Charges de personnel	8 350	111 085	61 602
014	Atténuations de produits	5 943	687	4 584
022	Dépenses imprévues	0		
023	Virement à la section d'investissement	0		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 332	186 716	100 273
65	Autres charges de gestion courante	1		
66	Charges financières	475	4 389	1 851
67	Charges exceptionnelles	3 089	17	985
Fonctionnement - recettes		320 404	311 084	322 350
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 810	4 659	104 466
70	Ventes de produits	142 176	239 169	217 694
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	0		
76	Produits financiers	0		
77	Produits exceptionnels (résultats transférés)	173 418	67 255	191
Investissement - dépenses		53 463	38 888	141 921
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 810	4 659	104 466
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 121		
16	Emprunts	2 193	22 795	9 778
20	Immobilisations incorporelles	24 619		
21	Immobilisations corporelles	0	11 434	27 677
23	Immobilisations en cours	10 720		
27	Autres immobilisations financières			
Investissement - recettes		148 875	212 559	107 196
021	Virement de la section d'exploitation			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 332	186 716	100 273
10	Dotations, fonds divers et réserves (résultat tr	131 544		
13	Subventions d'investissement	0	25 842	6 923
16	Emprunts			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
27	Autres immobilisations financières (recup tva)			

ASSAINISSEMENT COLLECTIF CONCESSION

Ce budget couvre les services des 7 communes en concession de service public avec le délégataire SUEZ : Adon, Autry-le-Châtel, Beaulieu-sur-Loire, Briare, Châtillon-sur-Loire, La Bussière, Ouzouër-sur-Trézée.

Chapitre	Désignation	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Fonctionnement - dépenses		383 206	559 879	527 903
011	Charges à caractère général	8 757	29 553	76 144
012	Charges de personnel	5 937	59 811	33 931
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	293 102	419 488	370 631
65	Autres charges de gestion courante	1	2	
66	Charges financières	75 410	51 024	47 197
67	Charges exceptionnelles	0		
Fonctionnement - recettes		637 169	472 375	677 195
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 827		418 203
70	Ventes de produits	219 044	417 124	248 725
74	Subventions d'exploitation	0	1 449	4 146
75	Autres produits de gestion courante			6 120
77	Produits exceptionnels (résultats transférés)	406 298	53 802	
Investissement - dépenses		261 720	135 657	711 456
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 827		418 203
10	Dotations, fonds divers et réserves	63 414		
16	Emprunts	76 714	81 249	78 732
20	Immobilisations incorporelles	63 025		44 857
21	Immobilisations corporelles	25 423	20 990	20 434
23	Immobilisations en cours	21 317	33 418	149 230
27	Autres immobilisations financières	0		
Investissement - recettes		580 251	419 488	485 952
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	293 102	419 488	370 631
10	Dotations, fonds divers et réserves (résultats t	284 459		
13	Subventions d'investissement	2 690		70 464
16	Emprunts	0		
21	Immobilisations corporelles	0		
23	Immobilisations en cours	0		44 857
27	Autres immobilisations financières (recup tva)	0		

ZONES D'ACTIVITES

Les budgets des zones d'activités retracent une comptabilité de stocks de terrains viabilisés. Ils ont vocation à être clôturés à la fin de la commercialisation des parcelles disponibles.

ZAE LA PINADE (BRIARE)

Ce budget prévoit essentiellement les travaux prévus dans le cadre du permis d'aménager (projet en cours).

Projet de compte administratif 2020 :

EXPLOITATION			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	24 016,95	70 - Produits des services	
65 - Autres charges de gestion courante	0,88	042 - Op. d'ordre de transfert / sections	
67 - Charges exceptionnelles		043 - Op. d'ordre à l'int. de la sections	
023 - Virement à la section d'inv.			
042 - Op. d'ordre de transfert / sections	656 268,78		
043 - Op. d'ordre à l'int. de la sections			
TOTAL	680 286,61	TOTAL	0,00
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
20 - Immobilisations incorporelles		16 - Emprunt	
21 - Immobilisations corporelles		13 - Subventions d'équipement	
23 - Immobilisations en cours		16 - Emprunts et cautions	
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 128 271,00	021 - Virement de la section de fonct.	
		040 - Opérations d'ordre entre sections	656 268,78
TOTAL	1 128 271,00	TOTAL	656 268,78

ZAE LA CHAMPAGNE (BONNY-SUR-LOIRE)

Budget annexe créé en 2019 suite au transfert de la zone d'activités à la communauté de communes

A prévoir en 2021 :

- La vente d'un terrain (clinique vétérinaire)

Projet de compte administratif 2020 :

EXPLOITATION			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général		70 - Produits des services	
67 - Charges exceptionnelles		74 - Dotations et participations	11 234,00
023 - Virement à la section d'inv.		042 - Op. d'ordre de transfert / sections	153 388,00
042 - Op. d'ordre de transfert / sections	152 288,00	043 - Op. d'ordre à l'int. de la sections	
043 - Op. d'ordre à l'int. de la sections			
TOTAL	152 288,00	TOTAL	164 622,00
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
010 - Stocks		010 - Stocks	
16 - Emprunts et cautions	13 711,00	13 - Subventions d'équipement	
20 - Immobilisations incorporelles		16 - Emprunts et cautions	
21 - Immobilisations corporelles		021 - Virement de la section de fonct.	
23 - Immobilisations en cours			
040 - Opérations d'ordre entre sections	153 388,00	040 - Opérations d'ordre entre sections	152 288,00
TOTAL	167 099,60	TOTAL	152 288,00

ZAE LES OUCHES (BEAULIEU-SUR-LOIRE)

Budget annexe créé en 2020 suite au transfert de la zone d'activités à la communauté de communes

Ce budget prévoit :

- Indemnité de rachat du foncier disponible versé à la commune de Beaulieu-sur-Loire (étalée sur 5 ans) : 38 326,00 €.

Projet de compte administratif 2020 :

EXPLOITATION			
DEPENSES		RECETTES	
002 - Déficit antérieur reporté		002 - Résultat de fonct. reporté	
011 - Charges à caractère général	38 326,00	70 - Produits des services	
67 - Charges exceptionnelles		042 - Op. d'ordre de transfert / sections	38 326,00
023 - Virement à la section d'inv.		043 - Op. d'ordre à l'int. de la sections	
042 - Op. d'ordre de transfert / sections			
043 - Op. d'ordre à l'int. de la sections			
TOTAL	38 326,00	TOTAL	38 326,00
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001 - Déficit antérieur reporté		001 - Excédent antérieur reporté	
20 - Immobilisations incorporelles		13 - Subventions d'équipement	
16 - Emprunts et cautions		16 - Emprunts et cautions	22 995,60
21 - Immobilisations corporelles		021 - Virement de la section de fonct.	
23 - Immobilisations en cours		040 - Opérations d'ordre entre sections	
040 - Opérations d'ordre entre sections	38 326,00		
TOTAL	38 326,00	TOTAL	22 995,60

ZAE DU MOULIN A VENT (BRIARE)

Budget annexe créé en 2019 suite au transfert de la zone d'activités à la communauté de communes

Ce budget prévoit :

- Indemnité de rachat du foncier disponible versé à la commune de Briare (étalée sur 5 ans) : 82 726,00€.

Projet de compte administratif 2020 : (aucune écriture durant l'exercice)

EXPLOITATION			
DEPENSES		RECETTES	
002 - Déficit antérieur reporté		002 - Résultat de fonct. reporté	
011 - Charges à caractère général		70 - Produits des services	
67 - Charges exceptionnelles		042 - Op. d'ordre de transfert / sections	
023 - Virement à la section d'inv.		043 - Op. d'ordre à l'int. de la sections	
042 - Op. d'ordre de transfert / sections			
043 - Op. d'ordre à l'int. de la sections			
TOTAL	0,00	TOTAL	0,00
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001 - Déficit antérieur reporté		001 - Excédent antérieur reporté	
20 - Immobilisations incorporelles		16 - Emprunt	
21 - Immobilisations corporelles		13 - Subventions d'équipement	
23 - Immobilisations en cours		16 - Emprunts et cautions	
040 - Opérations d'ordre entre sections		021 - Virement de la section de fonct.	
		040 - Opérations d'ordre entre sections	
TOTAL	0,00	TOTAL	0,00

ZAE DE VAUGEREAU (BRIARE)

Budget annexe créé en 2020 suite au transfert de la zone d'activités à la communauté de communes

Ce budget prévoit :

- Indemnité de rachat du foncier disponible versé à la commune de Briare (étalée sur 5 ans) : 85 459,00 €

Projet de compte administratif 2020 : (aucune écriture durant l'exercice)

EXPLOITATION			
DEPENSES		RECETTES	
002 - Déficit antérieur reporté		002 - Résultat de fonct. reporté	
011 - Charges à caractère général		70 - Produits des services	
67 - Charges exceptionnelles		042 - Op. d'ordre de transfert / sections	
023 - Virement à la section d'inv.		043 - Op. d'ordre à l'int. de la sections	
042 - Op. d'ordre de transfert / sections			
043 - Op. d'ordre à l'int. de la sections			
TOTAL	0,00	TOTAL	0,00
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001 - Déficit antérieur reporté		001 - Excédent antérieur reporté	
16 - Emprunts et cautions		13 - Subventions d'équipement	
20 - Immobilisations incorporelles		16 - Emprunts et cautions	
21 - Immobilisations corporelles		021 - Virement de la section de fonct.	
23 - Immobilisations en cours		040 - Opérations d'ordre entre sections	
040 - Opérations d'ordre entre sections			
TOTAL	0,00	TOTAL	0,00

ZAE DE CHAMPTOUX (CHATILLON-SUR-LOIRE)

Budget annexe créé en 2020 suite au transfert de la zone d'activités à la communauté de communes

Ce budget prévoit :

- Indemnité de rachat du foncier disponible versé à la commune de Châtillon-sur-Loire (étalée sur 5 ans) : 40 000,00 €

Projet de compte administratif 2020 :

EXPLOITATION			
DEPENSES		RECETTES	
002 - Déficit antérieur reporté		002 - Résultat de fonct. reporté	
011 - Charges à caractère général	40 000,00	70 - Produits des services	
67 - Charges exceptionnelles		042 - Op. d'ordre de transfert / sections	40 000,00
023 - Virement à la section d'inv.		043 - Op. d'ordre à l'int. de la sections	
042 - Op. d'ordre de transfert / sections			
043 - Op. d'ordre à l'int. de la sections			
TOTAL	40 000,00	TOTAL	40 000,00
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001 - Déficit antérieur reporté		001 - Excédent antérieur reporté	
16 - Emprunts et cautions		13 - Subventions d'équipement	
20 - Immobilisations incorporelles		16 - Emprunts et cautions	24 000,00
21 - Immobilisations corporelles		021 - Virement de la section de fonct.	
23 - Immobilisations en cours		040 - Opérations d'ordre entre sections	
040 - Opérations d'ordre entre sections	40 000,00		
TOTAL	40 000,00	TOTAL	24 000,00